

**Enquête publique DAU – Aménagement des berges de la Savoureuse
du 8 janvier à 9 heures au 10 février 2018 à 12 heures**

N°	Date	Auteur	Observation
1	lundi 08 janvier 2018 11:56:23	sabiletto anne	<p><i>Les berges à belfort</i></p> <p>ce sera plus agréable de se promener au bord de cette rivière grâce à la renaturation qui je l'espère va apporter une meilleure qualité d'eau. quand à la promenade, et bien si ça peut contribuer à une réelle attractivité de la ville, pourquoi pas !</p>
2	lundi 08 janvier 2018 10:22:32	pauline pischoff	<p>projet des berges</p> <p>C'est un beau projet qui embellira notre ville. L'idée de rapprocher les gens de la rivière est intéressante et l'amélioration écologique de la Savoureuse est indispensable. Une promenade au bord de l'eau en ville permettra de se couper des pollutions urbaines tout en se baladant au centre ville. Je suis donc favorable au projet de promenade et au projet de renaturation.</p>
3	mercredi 10 janvier 2018 10:57:44	Gilbert	<p align="center">enquête publique aménagement des berges</p> <p>Je suis totalement opposé à ces travaux qui n'apporteront rien en terme d'attractivité, mais que des dépenses pour le Belfortain.</p>
4	mercredi 10 janvier 2018 16:02:48	ROUSSEAU Aurélie	<p align="center">berges de la savoureuse</p> <p>Voici un beau projet de la municipalité offrant un cadre de vie de qualité aux Belfortains.</p> <p>Petits et grands pourront profiter de ces aménagements pour marcher, courir et observer la faune et la flore.</p>
5	mercredi 10 janvier 2018 16:07:25	Marie GOMEZ	<p align="center">Berges de la Savoureuse</p> <p>Beau projet pour les habitants, mais pas que... toutes les personnes travaillant sur</p>

			Belfort pourront y prendre un bon bol d'air et savoureront leur pause!
6	mercredi 10 janvier 2018 16:08:30	Anais MONNIER	<p style="text-align: center;">Aménagement berges de la Savoureuse</p> <p>Un beau projet qui offrira aux Belfortains et visiteurs un cadre urbain et paysager attractif tout en respectant les enjeux liés à l'environnement.</p>
7	mercredi 10 janvier 2018 17:50:23		<p style="text-align: center;">Berges de la Savoureuse</p> <p>Je serais extrêmement ravi si l'aménagement des berges de la Savoureuse ont lieu à Belfort.</p> <p>Étant moi même étudiant à Strasbourg, ville qui possède des berges, je m'y promène très régulièrement.</p> <p>De plus, cela pourra également avoir un impact sur la fréquentation de la ville. En effet, les jours où les magasins ne sont pas ouverts peu de gens viennent se promener au centre ville. Avec les berges, de nombreuses personnes pourront venir se balader, et ce, au plus près de la nature.</p>
8	jeudi 11 janvier 2018 20:36:42	Theo Tremsal	<p style="text-align: center;">Berge de la Savoureuse</p> <p>Je pense que aménager les berges de la savoureuse et un très bon projet. La Mairie de Belfort a fait d'énormes travaux pour améliorer la ville et aménager les berges de la Savoureuse permettra au Belfortains et aux touristes de profiter au mieux de ce cours d'eau emblématique.</p>
9	samedi 13 janvier 2018 11:33:41		<p style="text-align: center;">Enquête publique Savoureuse</p> <p style="text-align: center;">ce n'est certes pas le premier projet qui interpelle...</p> <p style="text-align: center;">mais avec celui-ci, j'ai le sentiment qu'une nouvelle étape dans la déraison a été franchie...</p> <p style="text-align: center;">à se demander si un jour, à Belfort, l'outrance atteindra enfin ses limites...</p>

10	dimanche 14 janvier 2018 12:50:28	Gaétan STARZYK	<p style="text-align: center;">Mon avis sur l'aménagement des berges de la Savoureuse.</p> <p>Bonjour,</p> <p>Le réaménagement du cours de la rivière, la Savoureuse, est nécessaire afin de permettre aux différents poissons de circuler "naturellement" tout au long du cours de la rivière. L'amélioration ou l'entretien des chemins ou promenades le long du cours d'eau, est, de mon point de vue une bonne chose. Toutefois, le projet présenté en l'état me semble inadéquat. En effet, les promenades que le projet souhaite créer au niveau de l'eau semblent inappropriées, et ce pour plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none">- Sur ces portions, aucune poubelle n'est mise à disposition, ce qui induit que soit tous les promeneurs (sans exception) seront tous très disciplinés (comme le sous-entend le projet, puisque les promeneurs devront remonter sur la berge pour se débarrasser de leurs « détritrus »). De ce constat découle une question : Pourquoi ne pas installer de poubelles sur ces promenades « au ras de l'eau » ? Très certainement, pour la raison qui suit,- Ces promenades au ras de l'eau sont déterminées au ras de l'eau quand la rivière est à un niveau bas, période estivale essentiellement. Avec la montée des eaux et l'augmentation des précipitations pluviales, la fonte des neiges, ..., ces promenades au ras de l'eau seraient immergées, noyées dans le lit de la rivière. Ce faisant, toutes les pollutions présentes sur ces promenades « ras de l'eau » au moment de la montée des eaux sera instantanément charrié par la rivière. Cela contribuerait donc à la pollution du cours d'eau. <p>Je vous remercie pour l'attention que vous portez à mon point de vue</p>

11	dimanche 14 janvier 2018 16:37:53	PIERRAT	<p style="text-align: center;">Amenagement des berges de la Savoureuse</p> <p>A l'heure où les subventions de l'Etat aux communes sont de plus en plus réduites et suite à la disparition presque totale des impôts locaux, il me semble totalement incohérent et indécent de réaliser ce projet qui nécessite des moyens financiers exorbitants d'une part, et d'autre part, qui n'améliore en rien ni la vie des belfortains ni le cadre paysager. Par ailleurs, au vu des crues importantes début janvier, ces aménagements ne pourraient que disparaître sous les eaux et dégrader sérieusement l'ouvrage.</p>
12	mercredi 17 janvier 2018 16:08:31	Dillenseger Christine	<p style="text-align: center;">Berges de la Savoureuse</p> <p>Je serais d'accord pour une renaturalisation de la Savoureuse, pour garder le lit de la Savoureuse propre, pour garder les arbres, et qu'en est-il d'une passerelle piétonnière et cycliste à la hauteur de la rue Houbre ? Le projet de réaménagement des berges avec trottoirs : trop cher et inutile ...</p>
13	mercredi 17 janvier 2018 22:23:42	LUC TERRAIL	<p style="text-align: center;">Enquête public : berges de la savoureuse</p> <p>Je ne vois pas l'intérêt de dépenser un tel budget (hormis pour la partie mise en conformité du cours d'eau selon directive écologique). Pour le reste, l'aménagement des berges existant est déjà fort agréable et bien au dessus de la moyenne des villes Françaises.</p>
14	jeudi 18 janvier 2018 10:18:44	Christian LOSEILLE	<p style="text-align: center;">Enquête publique, berges de la Savoureuse</p> <p>Bonjour, En période de restriction budgétaire, compte tenu de l'existence d'une piste cyclable le long de la savoureuse et de l'encaissement de la rivière surtout en partie basse de la ville, je serais d'avis de limiter ce nouvel aménagement à la zone allant de la place Corbis à la passerelle des arts. Nous pourrions cependant améliorer la sécurité sur la piste cyclable en prévoyant, lorsque c'est possible, des passages sous les différents ponts. Cordialement, Christian</p>

15	jeudi 18 janvier 2018 22:11:02	Gilles Picon	<p style="text-align: center;">Aménagement des berges de la savoureuse</p> <p>Seul l'aménagement du lit par la suppression des seuils me semble utile. La promenade piétonne actuelle sur les quais est suffisante sauf dans le square ou la cohabitation piétons cyclistes peut être améliorée. Merci pour la prise en compte de mes remarques.</p>
16	samedi 20 janvier 2018 16:50:25	Palvatus	<p style="text-align: center;">Berges de la Savoureuse</p> <p>Bonjour,</p> <p>Etant étudiant à Mulhouse, je trouve que le fait de se promener au bord d'une rivière manque quelque peu. Ainsi, je trouve le projet bien plus que nécessaire. Cela va renforcer très clairement l'attractivité de Belfort ! L'été nous pourrions nous promener le long de la rivière, et, lorsque l'eau sera montée, l'hiver donc, nous pourrions profiter du Mois Givré !</p> <p>Tous ceux qui disent que cette amélioration des berges n'est qu'une ruine budget sont invités à prendre connaissance des (très nombreuses...) pièces jointes mises à disposition !</p> <p>Comme tout projet, il y aura des mécontents. Quelque soit la manière dont il sera mené, s'il est mené un jour.</p> <p>Mais ce qui ne fait pas de doute, c'est que, si les impôts n'augmentent vraiment pas, ce projet va faire de Belfort une ville beaucoup plus attractive où il y fera bon vivre !</p> <p>Palvatus.</p>
17	lundi 22 janvier 2018 14:50:58	Yanissa Lamboley	<p style="text-align: center;">Enquête publique - Projet des berges</p> <p>Bonjour,</p> <p>J'apprécie les bonnes intentions quant à ce projet..</p>

			<p>Cependant, au vu des fréquentes inondations, il me semble que l'urgence n'est pas de dépenser l'argent public dans des aménagements esthétiques qui s'avèreront certainement inutilisables une partie considérable de l'année.</p> <p>Cordialement, YL</p>
18	mardi 23 janvier 2018 18:02:32		<p style="text-align: center;">Berges de la savoureuse</p> <p>Bonjour</p> <p>Je pense que le projet s'il est nécessaire peut être aménagé à moindre coût. S'il faut juste supprimer les différents barrages dans la savoureuse je ne vois pas l'intérêt de construire une promenade qui sera dangereuse pour les enfants et inondable la plupart du temps. Sans oublier les canards qui seront tenter de s'aventurer sur la voie publique.</p> <p>La promenade est très bien actuellement et agréable pour les piétons et les cyclistes. Si vous souhaitez marquer votre mandat par un grand projet celui de la salle des fêtes est déjà très réussi et bien plus utile.</p>
19	mardi 23 janvier 2018 18:19:52		<p style="text-align: center;">Aménagements des berges de la Savoureuse</p> <p>Bonjour,</p> <p>Outre le coût exorbitant des travaux, je trouve que cela transformerait trop notre belle Savoureuse.</p> <p>Les travaux vont perturber la circulation et le voisinage.</p> <p>Nos impôts locaux et fonciers sont suffisamment élevés, ce n'est pas la peine de s'endetter d'avantage.</p> <p>De plus, on trouve très belles promenades au bord de l'eau dans les environs : étang des forges, Malsaucy, Veronnes, Brognard...</p> <p>Et on se plaint que les commerces de centre ville ont du mal à fonctionner, donc si les gens vont se promener sur les berges de cette nouvelle promenade, ils n'iront plus en ville du tout. Là, on peut se promener tout en faisant les vitrines.</p> <p>Et pour finir, mettre une telle somme pour n'en profiter qu' en période où la</p>

			<p>Savoureuse est basse...je ne trouve pas cela raisonnable du tout. Il faut raisonner "en bon père de famille" et ne pas dépenser à tout va. Voilà mon opinion sur ce projet. Cordialement.</p>
20	<p>mardi 23 janvier 2018 19:10:20</p>	M Daniel PATTUS	<p style="text-align: center;">Aménagement des berges de la Savoureuse</p> <p>Mon commentaire sur ce projet est le suivant :</p> <p>Ce projet me paraît totalement irréaliste. Aucun des avantages présentés ne me convainc , alors que les désavantages sont évidents :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le coût est exorbitant pour une ville de l'importance de Belfort ; - Le projet n'est en aucune manière susceptible de promouvoir un attrait touristique à retombées commerciales. <p>Si les Collectivités impliquées dans le financement veulent vraiment dépenser les sommes annoncées, il y aurait bien d'autres investissements à réaliser pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens : nouvelles crèches pour les plus jeunes, maisons de retraite pour les anciens, et bien d'autres sujets faciles à trouver...</p>
21	<p>mardi 23 janvier 2018 19:44:06</p>	BENOIT Arnaud	<p style="text-align: center;">Justification de l'aménagement proposé</p> <p>L'aménagement proposé me semble bien coûteux en regard du montant (dont une petite partie sera peut-être financée et qui ne manquera pas de présenter des dépassements) et du bénéfice attendu envers l'ensemble des citoyens. N'y a-t-il pas d'autres projets plus utiles aux citoyens (Piste cyclable , OPtymo ... etc). Le projet va créer un rétrécissement du lit qui nécessairement entraîner des</p>

			<p>niveaux plus élevés de l'eau et justifie a posteriori la reconstruction de 2 passerelles. Quid des conséquences des crues pour les riverains ? Qui plus est on peut s'attendre à des submersions régulières de l'ouvrage en période hivernale avec les dégâts et les coûts de réparation et entretien afférents, et l'absence d'au en période estivale.... Bref une promenade coûteuse pour peu d'agrément ..</p>
22	mardi 23 janvier 2018 20:36:57	Gilles Walter	<p style="text-align: center;">Berges Savoureuse</p> <p>Je ne suis pas favorable à ce projet car le rapport investissement/utilité n'est pas convaincant quand beaucoup d'autres dépenses nécessaires aux citoyens de Belfort sont attendues depuis des années, malgré les promesses électorales récentes.</p>
23	mardi 23 janvier 2018 20:49:25	Jérémy	<p style="text-align: center;">Pont Richelieu</p> <p>Bonjour, Je vous remercie pour les documents mis à disposition. Le projet proposé est bien détaillé et très intéressant. Notre seule remarque concerne l'aménagement vers le pont de Richelieu (côté Droit rue du Général Gaulard). Nous notons la création d'escaliers ainsi que d'une rampe mais ne constatons aucun accès sécurisé pour les piétons et vélos arrivant depuis l'avenue d'Altkirch. Les 20 m de trottoir actuels (côté droit Avenue d'Altkirch) entre le pont Richelieu et la rue du Foyer ne possèdent aucune bordure surbaissée. Résidant rue de Danjoutin, nous constatons que de nombreux vélos, venant de la piste cyclable qui se termine en face de l'ALDI, prennent l'Avenue d'Altkirch à contresens jusqu'au pont Richelieu, rendant ainsi la zone accidentogène. Elle le sera davantage une fois votre projet terminé. Pourriez-vous prévoir dans votre projet une connexion pour les vélos et piéton entre le pont Richelieu et les pistes cyclables existantes de l'avenue d'Altkirch qui se terminent en face de l'ALDI ? D'avance merci, Cordialement, Jérémy</p>

24	mardi 23 janvier 2018 21:04:04	Myriam BALLARE	<p>enquête sur aménagement des berges de la savoureuse</p> <p>Je suis contre ces travaux. Trop coûteux et je ne vois pas l'intérêt de ce genre d'aménagement surtout pour en profiter qq mois dans l'année et dès qu'il pleuvra ça sera inondé !!!!</p>
25	mercredi 24 janvier 2018 11:34:15	FEUILLET	<p>Aménagement des berges de la Savoureuse</p> <p>Si Damien mes lot cherchait à se distinguer au cours de son mandat municipal, il n'aurait pas pu trouver mieux que ce projet inepte : se souvient-il de l'épisode furieux des crues de la Savoureuse qui avaient emporté le pont du Magasin à Belfort ?</p> <p>S'il fallait réfléchir à une hiérarchisation des projets pour l'évolution de Belfort d'un point de vue attractivité, il aurait mieux valu penser un projet écocitoyen sur la thématique des transports intra-muros ou l'avenir des déplacements non polluants (pistes cyclables, parcours hybrides...)</p>
26	mercredi 24 janvier 2018 21:15:10	Sébastien PERREZ	<p>Promenade dans le lit de la Savoureuse</p> <p>Il y a déjà une promenade/piste cyclable le long de la savoureuse.</p> <p>La promenade au fond de la savoureuse sera inaccessible l'hiver, et sentira très fort la vase l'été.</p> <p>Il est déraisonnable de bétonner encore plus le lit d'une rivière qui contient tout juste les fortes crues.</p> <p>Il est probable qu'il y ait beaucoup d'entretien à refaire après chaque période d'immersion.</p> <p>Des millions de d'Euros pour des milliers de tonnes de béton... c'est incompréhensible à une époque où l'on prend conscience de la nécessité de préserver les ressources de notre planète.</p> <p>Un peu de bon sens, s'il vous plait. Il parait bien plus intéressant d'investir dans les mobilités douces. En favorisant les connexions cyclables par exemple. Il manque de passerelles sur le Savoureuse, par exemple vers la rue Houbre, ou vers les ateliers municipaux. Il est difficile de rejoindre les pistes cyclables avec de jeunes enfants.</p>

			<p>On pourrait aussi convertir les camions poubelles à l'électrique, pour limiter les nuisances sonores. S'il vous plait, arrêtez de dilapider notre argent dans des projets insensés.</p>
27	jeudi 25 janvier 2018 10:55:09	DURPOIX Roger	<p style="text-align: center;">Berges de la Savoureuse</p> <p>Le projet est pour moi trop coûteux et inutile. Comme c'est souvent le cas il y aura encore des surprises au moment des travaux donc des dépassements de devis. Alors que les dotations de l'état se réduisent pourquoi utiliser nos impôts locaux pour cela. Il y a possibilité de se promener tranquillement le long de La Savoureuse et dans le quartier historique. La rivière et les ponts ont certainement besoin d'être entretenus ce serait suffisant pour une ville qui se dépeuple et qui perd de plus en plus ses activités industrielles.</p>
28	jeudi 25 janvier 2018 12:10:53	Gérard SIMON	<p style="text-align: center;">Promenade couteuse inutile dangereuse</p> <p>Non à la promenade qui va couter au moins 10 millions d'Euro au contribuable (d'autant plus que les citoyens hors Belfort seront mis à contribution). Et nous n'avons aucun chiffre concernant l'entretien de cette promenade. Nous avons déjà des promenades agréables sur le haut des berges avec des cheminements piétons et cyclistes, permettant l'accès aux commerces des rives. Et la Savoureuse, avec son régime torrentiel, risque à l'avenir de provoquer des dégâts à la promenade et aux riverains. On a vu ce dernier mois que cette paisible rivière peut se fâcher.</p> <p>Oui à la revégétalisation du lit proposé par l'agence de l'eau, même hors Belfort (sinon cela n'a aucun sens).</p> <p>Au final ceux qui prendront la responsabilité de promouvoir, autoriser et réaliser cette promenade prennent une lourde responsabilité.</p>

29	jeudi 25 janvier 2018 18:59:29		<p style="text-align: center;">Non</p> <p>Je suis contre cette aberration pharaonique qui va détruire encore un peu plus la ville. Il peut y avoir 100 pages d'explications plus ou moins absconses que rien ne me ferait changer d'avis. A qui profite donc ce crime ?</p>
30	jeudi 25 janvier 2018 20:50:28	Romain Epenoy	<p style="text-align: center;">Contre le projet des berges de la savoureuse</p> <p>Pour ma part je pense qu'il y a d'autres projets a mener avant celui-ci. La promenade François Mitterrand qui longe la Savoureuse est amplement suffisante. Il y a des endroits dans Belfort comme l'entrée côté Danjoutin qui n'est pas à la hauteur d'une ville comme Belfort.</p>
31	vendredi 26 janvier 2018 15:43:07	Evelyne Pujo	<p style="text-align: center;">aménagement Savoureuse</p> <p>je comprends tout à fait la nécessité de mettre en conformité La Savoureuse. je ne vois pas pour autant l'intérêt du projet de berges en centre ville; il me paraît même dangereux pour la cycliste que je suis au quotidien, sans bénéfice pour la qualité de vie des Belfortains, l'attractivité des commerces. beaucoup de travaux coûteux pour quelques km en tranchée. les budgets réduits aujourd'hui nécessitent d'en faire une utilisation pertinente au bénéfice du plus grand nombre.</p>
32	vendredi 26 janvier 2018 17:55:30	hélène schaffner	<p style="text-align: center;">aménagement berges savoureuse</p> <p>Bonjour je souhaite réagir à votre proposition d'aménagement des berges de la Savoureuse. Je comprend l'envie d'embellir la ville et de proposer un lieu de ballade. Toutefois, je suis étonnée que cette décision se porte sur la savoureuse et ce pour 2 raisons essentielles. Tout d'abord il existe déjà la promenade et piste cyclable "François Mitterrand" qui</p>

			<p>est loin d'être embouteillée et je trouve que la Savoureuse en été est basse et sale (ordures et détrit) et avec les pluies (notamment en ce moment !) la promenade sera inondée.</p> <p>Le centre ville est effectivement en train de perdre en attractivité (les commerces ferment), est ce vraiment ce type de projet (coûteux en investissement) qui dynamisera notre ville ?</p> <p>En vous remerciant d'avance pour votre attention, veuillez recevoir mes sincères salutations.</p> <p>Hélène Schaffner</p>
33	vendredi 26 janvier 2018 18:11:33	Jean GUYOT	<p>Savoireuse, libre circulation des kayaks</p> <p>L'étude d'aménagement des seuils de la Savoureuse dans Belfort s'attache à supprimer les obstacles aux libres circulations sédimentaires et piscicole, mais oublie totalement la libre circulation des engins nautiques non motorisés, pourtant reconnue dans la loi sur l'eau N° 92-3 du 3 janvier 1992. Les aménagements prévus ne nous permettront toujours pas de traverser Belfort en canoë ou kayak.</p>
34	vendredi 26 janvier 2018 21:33:21	Jean Berillon	<p>Avis sur le projet aménagement berges savoureuse</p> <p>Comme cycliste urbain faisant tous mes déplacements à vélo, avis défavorable : aucune amélioration à la circulation vélo, plutôt des dangers supplémentaires (escaliers dans le prolongement, chicanes etc.)</p> <p>Comme contribuable, ce cout de ce projet me parait disproportionné, donc avis défavorable là encore.</p> <p>Cordialement Jean Bérillon</p>
35	samedi 27 janvier 2018 19:58:28	Patricia BERCOT	<p>enquête publique aménagement des berges</p> <p>Nos élus nous disent de faire des économies trop de dépenses dans les collectivités et à notre maire décide de faire cet aménagement des berges qui va</p>

			couter beaucoup d'argent et qui est inutile
36	dimanche 28 janvier 2018 16:24:43	Adeline CARUSO	<p style="text-align: center;">Crues</p> <p>Avec les crues récentes, il faut aussi prendre en compte le fait que les risques d'inondations peuvent augmenter et réfléchir en conséquence aux solutions qui peuvent être adoptées. Comme instaurer un nettoyage fréquent des rivières par exemple.</p>
37	lundi 29 janvier 2018 08:08:01	jungo chantal	<p style="text-align: center;">berges savoureuse</p> <p>INEPSIE !! promenade, piste cyclable, tout est déjà en place !!! donc doublon!! inondation en hiver et sècheresse en été !! quant au lit de la savoureuse voir l'écologie de tout le lit!!! et enfin sous le pont Cémeceau coule la Savoureuse.....OUPS</p>
38	lundi 29 janvier 2018 10:00:09	Brocard Christophe	<p style="text-align: center;">avis négatif</p> <p>Bonjour. Je suis contre ce projet car inutile et couteux. la ville ferait mieux de refaire le revêtement des petites rues qui sont dans un état lamentable (rue des usines , av de la Laurencies , vers le lycée Foillereau... la liste est très longue). merci</p>
39	lundi 29 janvier 2018 11:06:41		<p style="text-align: center;">berges savoureuse</p> <p>opposition deja emise avec belfort 2020 cout eleve arbres abattus mode a belfort voir rue melville promenade entre deux murs horreur</p> <p>grand n importe quoi</p>

40	lundi 29 janvier 2018 14:42:44	Marc Archambault	<p style="text-align: center;">enquête publique - berges de la savoureuse</p> <p>Ce projet présente des failles de sécurité critiques :</p> <p>1) La pente (sorte de plage) entre le pont Clemenceau et la place Corbis a été supprimée. Cette géométrie créait une vaste échappatoire en cas de crue soudaine. Et ceci dans un endroit où il y a beaucoup de passage.</p> <p>2) L'existence de bassins-tampon en amont de Belfort présente 2 dangers majeurs :</p> <p>Le premier est d'inhiber le rôle anti-crue des bassins en les utilisant prématurément pour éviter que la voie sur berge ne soit salie par une légère submersion.</p> <p>Le second est la vidange ou la rupture des bassins qui provoquerait une brusque montée de l'eau.</p> <p>3) Enfin il y a l'usage en promenade scolaire ou périscolaire. Je crains que le projet ne soit inutilisable sans rédiger une montagne de demandes d'autorisation. Du coup les élèves seront frustrés et l'affaire sera ingérable pour les accompagnants.</p>
41	mardi 30 janvier 2018 12:16:30	Vincent Ilhe	<p style="text-align: center;">Aménagement des berges de la Savoureuse</p> <p>Bonjour,</p> <p>Je viens apporter mon témoignage sur le projet des berges de la savoureuse dans la ville de Belfort.</p> <p>Par la présente, je souhaite marquer ma ferme opposition à ce projet pharaonique à l'utilité somme toute relative pour la cité et ses habitants. J'y suis opposé pour plusieurs raisons.</p> <p>1/ Ce projet sera un désastre sur le plan écologique. La rivière déjà détournée à plusieurs reprises a déjà trop fait les frais des caprices des hommes. L'écosystème en sera d'autant plus fragilisé.</p> <p>2/ Belfortain d'adoption depuis près de 15 ans et travaillant dans la vieille ville depuis tout autant de temps, je fréquente quotidiennement ces lieux et je pense</p>

			<p>que la plus-value souhaitée ne sera pas au rendez-vous : zone inondable, utilité restreinte et hypothétique de ces aménagements.</p> <p>3/ Les coûts sont enfin le dernier point qui me pousse à manifester mon mécontentement sur la possible réalisation d'un tel projet. Les finances publiques sont en baisse, nous le savons tous. Les choix au niveau local sont d'autant plus importants et le soucis primordial devrait être de faire perdurer l'intérêt général et donc de préserver et de consolider l'existant. Le secteur éducatif et de la petite enfance sont en souffrance par manque de moyens logistiques et humains (on pourrait parler des crèches et du périscolaire pendant des heures). Que dire de la santé publique. Et enfin, que doit-on penser des coupes franches effectuées aux budgets des associations (nombreuses et dynamiques) qui cimentent et rendent attractives la vie Belfortaine. Combien d'associations sportives et surtout culturelles souffrent de ce manque d'intérêt, de considération de leurs expertises de terrain et du travail effectué auprès des populations.</p> <p>Belfort n'a pas besoin de berges. Belfort a besoin d'investir dans les écoles, dans les structures sportives et culturelles. La ville a simplement besoin que les moyens financiers soient déployés pour développer les infrastructures des piliers du vivre ensemble : l'éducation, le sport et la culture.</p>
42	mardi 30 janvier 2018 17:44:43	Bernard Mura	<p style="text-align: center;">Aménagement des berges de la Savoureuse</p> <p>Bonjour, Absolument contre ce projet... et je ne pense pas être le seul. A mon avis, il y a bien d'autres choses à faire de moins couteux et beaucoup plus utiles. La promenade existe déjà et elle est très bien (ombragée, sécurisée et accessible toute l'année) Cordialement B.M.</p>
43	jeudi 01 février 2018 22:39:15	Grisey-Gaertner Françoise	<p style="text-align: center;">Aménagement des berges de la Savoureuse</p> <p>Est-il vraiment nécessaire de tout casser et transformer les berges qui offrent</p>

			déjà une promenade? Et surtout pour un tel coût! Et une utilisation moindre vu les variations fréquentes du niveau de l'eau qui auront vite recouvert la promenade et qui engendreront des frais à longs termes (et du personnel) pour remettre en état de propreté après chaque inondation. La promenade partagée piétons-cyclistes, qui risque d'être le plus souvent utilisée, sera réduite par rapport à celle existante, ce ne sera pas très commode de se croiser.
44	vendredi 02 février 2018 10:20:28	BOURQUIN Julien	<p>Avis défavorable au projet de Berges à la lecture des pièces, ce projet me semble complètement inutile, couteux et dangereux.</p> <p>Bonjour,</p> <p>Inutile car :</p> <ul style="list-style-type: none"> • orienté dans le sens perpendiculaire à l'axe commerçant • promenade située entre 2 et 3 m sous les vitrines • la savoureuse n'est pas une zone naturelle de détente (stationnement payant en ville, alors qu'il est gratuit aux forges et au Malsaucy) • le cheminement ne sera utilisable que 6 mois dans l'année. Mais durant les 6 mois d'utilisation, il existe parfois des montées en eau (comme au mois de juin 2017). Il faudra donc fermer quelques jours avant la montée, puis encore quelques jours après la crue pour remettre état, diminuant encore la durée d'utilisation... • Disparition de l'effet rivière à Belfort (assèchement du cour d'eau) <p>Couteux (cela se passe de commentaire)</p> <p>Dangereux car :</p> <ul style="list-style-type: none"> • travaux sous les fondations des mur existants, risque de déstructuration des murs malgré leur renforcement par enrochement (il faut bien creuser en pied de mur avant de réaliser le blocage...) • création de drains "géants" en pied de mur donc assèchement affouillement possible de la rivière • risques d'infiltrations dans les sous-sols quai Vauban, en rapprochant le lit de la rivière des façades en "cassant" l'étanchéité nature du mur existant. • risque de "squat" en été sur la promenade la rendant inhospitalière • enfin (mais je pourrais encore continuer sur de nombreux points), risque de création d'un "vortex" en cas de crue au niveau de l'ouverture vers le monument du poilu. De plus, quels seront les moyens "sécurisés" de fermeture de accès à la promenade lors des crues ? Qui en sera le gestionnaire (surveillance nécessaire). En espérant que ce projet n'aboutisse pas. Salutations cordiales

45	vendredi 02 février 2018 11:43:15	Carole Junger	<p>Projet berges Savoureuse</p> <p>Je suis opposée à ce projet car :</p> <ul style="list-style-type: none"> -projet pas adapté à la configuration de la rivière (peu de largeur, pas de perspective paysagère... juste des murs !), ni à son caractère torrentiel -destruction du lit de la rivière (béton, enrochement/drains, rampes d'accès...)et altération de l'étanchéité des murs côté quai Vauban avec risque d'infiltration d'eau dans la structure des quais. Création d'infrastructures qui créeront des contrariétés au cheminement de l'eau ; avec apparition de tourbillons, remouls, vagues. -risque d'assèchement de la rivière en période estivale. Les enrochements agiront comme des drains qui guideront l'eau vers le sol. Ce qui , du coup, ne répondra plus à l'argument de la remontée des poissons pour la loi sur l'eau ! -projet inadapté au caractère architectural :que vont devenir les balustrades et les réverbères en fonte ? Pourquoi ne pas les réutiliser en construisant simplement un encorbellement débordant au-dessus de la Savoureuse ?! OU ne serait-ce que déjà modifier le parking quai Vauban en inversant l'épi et utilisant la contre-allée pour élargir la promenade ,et pourvoir réserver ainsi un cheminement pour les piétons et un pour les cyclistes ?! -réduction de l'espace de circulation piétons/cyclistes quand les 2 paliers de promenade seront sous l'eau ! Il ne restera qu'1m20 pour se croiser au niveau de la rue, car la berge aura reculé de 9m vers les habitations ! -problème de coût et de gestion lié à la mise en place d'une veille et systèmes sécurisés (barrières côté eau et côté rue, caméras, portillons cadenassés ou à fermeture gérée à distance ?). Comment prévoir les crues ? Combien de temps à l'avance l'accès pourra être fermé ? -présente un risque de dégradation rapide des revêtements et installations car la plupart du temps, l'eau recouvrira la promenade et il y aura une accumulation de déchets et d'alluvions lors du retrait des eaux après crue -coût d'entretien et de nettoyage en conséquence -projet ne répondant en aucun cas à un désir ou besoin des belfortains ! La promenade existante accessible toute l'année (elle !) est satisfaisante telle qu'elle est. -représente trop peu d'intérêt car période trop courte et trop aléatoire d'ouverture liée au caractère de la rivière (crues). Et qui viendrait exprès à Belfort faire une balade d'un peu d'1km alors que d'autres sites verdoyants sont très vite accessibles autour de Belfort sans avoir à payer de parking !?! -pas d'intérêt pour les commerces car les promeneurs seront coupés de la vie commerçante belfortaine + diminutions du nombre de places de parking -destruction d'un biotope (où est l'écologie là-dedans ?), avec une période de fragilité et
----	--------------------------------------	---------------	--

			<p>de vulnérabilité aux algues « invasives », avec les odeurs qui vont avec! Il y aura un temps « mort » où les poissons ne seront plus là, ni les canards, ni aucun animal ou insecte (car destruction de l'écosystème).</p> <p>-des travaux sur plusieurs années avec une gêne pour les cyclistes, automobilistes, promeneurs, commerçants, riverains (poussières, bruit, et pollution liés aux manœuvres des engins de chantier + blocage de la circulation...)</p> <p>-coût de mise en œuvre exorbitant : 18 millions qui pourraient servir à d'autres projets valorisants pour monsieur le maire (embellissement des zones piétonnes, entretien de la voirie, aide aux entreprises, retour à des zones de parking gratuit en ville pour favoriser le retour des badauds qui désertent les centres villes pour les zones commerciales...)</p> <p>- juste un faire-valoir pour le maire qui n'informe pas franchement les habitants/les commerçants, et ne tient pas compte de leurs avis (ou les évite ?!) ni du coût qui va se répercuter sur eux : augmentation/création de taxes pour compenser la réalisation et l'entretien des berges (la subvention obtenue sera bien maigre : 4 millions HT pour 15 millions HT au total).</p> <p>Ce projet se fera obligatoirement au détriment d'une autre chose...</p> <p>Respectueusement.</p>
46	vendredi 02 février 2018 13:41:27	Bertrand SCHMIDT	<p style="text-align: center;">aménagement des berges de la Savoureuse</p> <p>Ce projet me paraît disproportionné au regard d'une petite rivière telle que la Savoureuse, peu raisonnable en tenant compte de la situation économique actuelle, de Belfort et sa région. Un investissement dans l'humain et la formation me semble plus judicieux pour relever le déficit d'une agglomération qui se relève face aux enjeux futurs. De plus, l'environnement actuel est déjà bien agréable et joli. Prendre la risque de tout dénaturer, en période de changement climatique, lorsque l'on connaît les dégâts que l'eau peut occasionner, modifier le lit ou la profondeur d'une rivière doit se faire avec la plus extrême précaution, l'histoire récente en France nous l'a démontré !</p>
47	vendredi 02 février 2018 14:43:03	sandra	<p style="text-align: center;">aménagement des berges</p> <p>la réalisation d'une promenade dans la Savoureuse est censé apporter un nouveau lieu de détente aux habitants de Belfort et un attrait touristique supplémentaire. Restons modeste quant à l'attractivité de cet ouvrage qui ne présentera rien de très remarquable. En attendant, pendant les travaux qui vont durer plusieurs années, le prix à payer pour les riverains en qualité de vie va être élevé : bruit, vibrations, poussières, difficultés de</p>

			<p>circulation et de stationnement.</p> <p>Il serait à mon avis raisonnable de s'en tenir aux travaux, inévitables mais limités, nécessaires pour restaurer la continuité écologique de la Savoureuse. N'oublions pas que même avec les retenues d'eau construites en amont de Belfort, la Savoureuse reste un torrent qui sera capable d'endommager gravement les aménagements de la promenade à chacune de ses crues importantes.</p>
48	samedi 03 février 2018 00:17:43	sebastien morel	<p>Rampes d'accès vers/depuis les berges</p> <p>Sur les plans je ne vois pas de rampes d'accès pour les vélos , les personnes en chaise roulante ou avec des poussettes.</p> <p>Les berges ne doivent pas être aménagées que pour la promenade du Dimanche il faut qu'elles soient utiles tout le reste de la semaine pour les personnes qui se déplacent. Il faut donc des rampes d'accès (pas que des escaliers) tous les 300 metres environ.</p> <p>Merci de tenir compte de ces remarques</p>
49	samedi 03 février 2018 12:50:15	Bourgoin Nelly	<p>Aménagement des rives de la savoureuse</p> <p>Projet couteux pour un retour non créateur d'activité pour le centre ville qui se meure!!!</p> <p>A la veille d'une décision sur le devenir de la locomotive du centre ville , les Nouvelles Galeries qui n'ont jamais obtenu l'enseigne des Galeries Lafayette qui les ont racheté en 1993!!!</p> <p>La ville de Béziers à racheté le bâtiment des GL pour assurer la pérennité de son centre ville...</p> <p>Aménager les rives de la savoureuse qui seront impraticables plusieurs mois de l'année, ne sont vraiment pas un l'investissement urgent dans cette ville...Pourquoi avoir fermé les yeux sur les 5000m2 en centre ville? Qui se sont dégradés sans aucune réaction des municipalités?sans parler des emplois direct et indirect qui sont sur la sellette???</p> <p>Il n'est jamais trop tard pour changer de cap</p> <p>Merci</p>
50	samedi 03 février 2018 15:16:33	Francis SEEGMULLER	<p>Aménagement des berges de la Savoureuse</p> <p>Bonjour Madame La PRÉFÈTE</p> <p>Je voudrais vous faire part d'une réflexion qui concerne les aménagements des berges de la Savoureuse,je trouve pour ma part que le coût de réalisation de ce projet est trop élevé et en plus que ces travaux non pas lieu d'être réalisé il suffirait de réaménager les</p>

			<p>2 promenades existante et d'utiliser cet argent public pour rénover certaines structures déjà, ainsi que des portions de routes dans la ville ou aux alentours, je ne comprend pas comment on peut faire croire aux Belfortains et a ceux du grand Belfort que plus de touriste viendront je ne vois pas l'intérêt qu'aurais cette promenade qui ferait marcher des gens entre deux murs de béton et de grosses pierres entreposé et même pas un filet d'eau qui coule en été bref je suis tout à fait contre ce projet et avec tout le respect que je vous doit Madame la Préfète je me permet de vous présenter mes meilleures salutations.</p>
51	samedi 03 février 2018 15:56:21	BRUGNONI Henri	<p style="text-align: center;">aménagement des berges de la Savoureuse</p> <p>Je ne reviendrai pas sur tous les commentaires déjà exposés par différentes personnes concernant ce projet d'aménagement des berges de la Savoureuse. Je souhaite simplement apporter mes réflexions au sujet du tronçon le long du quai Vauban. Entre le pont Clémenceau et la pont Carnot.</p> <p>La réalisation des travaux quai VAUBAN va inévitablement perturber les circulations des piétons, cyclistes et bien sûr les véhicules pendant une très longue période => situation très préjudiciable pour tous les commerçants et services (assurances, agences immobilières ,etc.).</p> <p>Trottoir au niveau de la chaussée :</p> <p>La largeur du trottoir au niveau de la chaussée coté à 1,60 m sur la coupe de principe du plan 2B est erronée ; en effet la largeur de passage libre réelle entre la bordure de trottoir sur laquelle on ne marche jamais et le soubassement du garde-corps sera en réalité limitée à 1,20 m ; ce qui est bien entendu conforme à la réglementation PMR, mais largement insuffisant pour permettre les cheminements et croisements aisés des piétons, des cyclistes et en particulier le croisement de fauteuils roulants pendant les périodes crues. Ce trottoir est d'autant plus insuffisant sachant que des véhicules seront stationnés contre cette bordure ; situation très accidentogène à l'ouverture des portes des véhicules</p> <p>Modification des parkings :</p> <p>Le projet modifie à la baisse le nombre de places de parkings et supprime purement et simplement 2 places PMR. Ce qui est inadmissible inconcevable pour les personnes à mobilité réduite.</p> <p>Le nombre total de places parkings sera de 42 au lieu de 46 = 2 PMR.</p> <p>Le parking proposé le long de la chaussée est contraire à tous les projets d'amélioration de la cohabitation entre les piétons / cycles et les automobiles. De plus il est rendu difficile d'accès par la présence toutes les trois places d'ilots plantés d'arbres créant des</p>

			<p>difficultés de stationnement et de risques de détériorations des pneumatiques (chocs contre les bordures trottoirs).</p> <p>Promenade supérieure :</p> <p>Le déplacement des cheminements des piétons cyclistes par une allée en contre-bas de plus de 2,00 m ne permettra plus d'avoir un regard sur les vitrines => situation plus que négative pour le commerce qui souffre déjà d'un manque de redynamisation dans l'intérêt de la pérennité des commerces de notre ville. La largeur de cette allée est de 2,50 m qui est prévue pour remplacer l'allée actuelle au niveau de la chaussée et dont la largeur est de 3,00 m.</p> <p>Les accès à cette promenade d'une longueur de ± 280 m (mesurée sur plan 2B) sont prévus par des rampes de 4%(conformes à la réglementation PMR) .</p> <p>Du pont Clémenceau vers le Pont Carnot</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rampe sur 26 ml pour atteindre le niveau +357.80 NGF ; - Rampe sur 40 ml pour atteindre le niveau +356.20 NGF afin de pouvoir passer sous la passerelle des Arts : soit à 0,31 m en-dessous du niveau de la promenade « au ras de l'eau », donc les pieds dans l'eau; - Puis nouvelle rampe de 40 m pour remonter au niveau 357.80 ; - Et enfin encore une rampe pour revenir au niveau de la chaussée ; <p>Ainsi, à partir des plateformes à la cote 357.80 NGF, il va falloir emprunter une allée avec rampes montante/descente sur plus de 80 ml pour passer sous la future passerelle des Arts, soit 1,60 m plus bas, avec pour unique zone de repos un petit palier à l'aplomb de cette dernière. Les piétons cyclistes et PMR qui ne font qu'emprunter le quai Vauban quotidiennement pour raison professionnelle ou pour effectuer des courses devront emprunter ce passage très « vallonné » dans un centre-ville où la majorité des cheminements est plat. Tout n'est pas négatif : cela fera le plaisir des jeunes qui pratiquent le skateboard, le patin à roulettes et le vélo. Bravo les nuisances ! Bravo les risques d'accidents !</p> <p>Protection contre les crues :</p> <p>Le mur actuel limitant le cours d'eau est situé à ±20 m des immeubles. Il est constitué de pierres en grès jointives avec joints constitue une protection efficace contre les infiltrations et les risques d'inondations dans les caves des immeubles le long du quai Vauban lors des crues courantes.</p> <p>Cette distance sera réduite à 11,00 m en limite du parapet le long du trottoir au niveau de la chaussée.</p> <p>De plus la suppression du mur en grès et son remplacement par des murs de soutènements décalés comme indiqués sur la coupe du plan 2B, et non fondés jusqu'au lit de la rivière, ne permettra plus d'assurer cette protection cruciale contre les crues. En</p>
--	--	--	--

			<p>effet les eaux des crues pourront s'infiltrer en toute simplicité au travers des bandes et talus plantés, transiter sous les fondations et en toute aisance jusqu'aux bâtiments. Les terres de ces talus seront vraisemblablement charriées sur l'allée.</p> <p>La campagne de sondages géotechniques actuellement en cours sur le quai Vauban éclairera certainement le Maître d'ouvrage sur ces risques d'infiltrations souterraines et d'inondations de caves.</p> <p>En conclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - J'approuve la mise en conformité du cours d'eau conformément au SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion sur l'Eau ; - Aux vus des commentaires ci-avant et, en toute âme et conscience, je m'oppose catégoriquement à ce projet qui n'apportera que des risques et sinistres complémentaires et aucune plus-value par rapport à la situation actuelle. Ce projet détruira aussi l'image historique de notre belle rivière LA SAVOUREUSE et de notre centre-ville. <p>Christine DARCO-BRUGNONI et Henri BRUGNONI représentants la SARL RIVE GAUCHE – sise 31 quai Vauban – 90000 BELFORT</p>
52	samedi 03 février 2018 20:36:25	pascale Mayetela	<p>enquête aménagement des berges de la Savoureuse</p> <p>Je suis absolument contre ce projet que je trouve ahurissant ! Ce serait très laid, sinistre et beaucoup beaucoup trop cher!</p>
53	samedi 03 février 2018 20:40:34	nicolas jardot	<p>Aménagement des berges de la Savoureuse</p> <p>Je suis totalement contre ce projet qui ne sera en aucun cas rentabilisé et ne respecte pas la morphologie de la rivière qui est déjà dans un état pitoyable.</p>
54	samedi 03 février 2018 20:50:51	Renée Viron	<p>enquête aménagement berges savoureuse</p> <p>Belfortaine depuis près de 90 ans je suis choquée par ce projet d'aménagement des berges de la Savoureuse et je m'insurge contre lui, qui va défigurer notre ville, blesser la nature et coûter horriblement cher!</p>

55	samedi 03 février 2018 21:00:01	Lionel	<p style="text-align: center;">les berges de la Savoureuse</p> <p>La promenade dans le lit de la Savoureuse : Un impact complètement anormal pour un projet soit disant écologique: - abattage de plus de 70 arbres, la plupart centenaires, - promenade dans le lit de la rivière canalisée, sans vues latérales, inondée une grande partie de l'année alors qu'il existe déjà une voie piétonne et cycliste, - Accès pas toujours accessible : niveau d'eau.</p> <p>Un cout exorbitant pour un projet inutile : - remplacement non justifié de 2 passerelles, - entretien (nettoyage après les crues, tags sous les ponts, les murs, réparations diverses de la promenade et des protections ...), - apport d'une pollution supplémentaire pour la rivière (pollution par détritux mais aussi pollution sonore et lumineuse</p> <p>Arasement des seuils et la libre circulation des poissons : - Mettre en œuvre une restauration morphologique ambitieuse de la Savoureuse qui n'est pas prise en compte dans ce projet, - Aucune action n'est prévue pour lutter contre les pollutions diverses (Eaux usées, eaux de ruissellement et pluviales, rejet de STEP...) - Aucun élément ne permet d'évaluer clairement et de manière argumentée les gains environnementaux attendus par le projet. - Aucune prise en compte des problèmes d'un manque d'eau en été dû à la zone de captage des eaux. Un pompage qui assèche complètement la rivière dans la zone de captage. Plus de seuil = plus d'eau : donc un aménagement catastrophique pour le milieu aquatique !</p> <p>En résumé : oui à la mise en conformité avec le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) et la loi sur l'Eau mais avec un projet soigné et réfléchi qui traiterai les problèmes et pas seulement un projet politiquement correct</p>
56	samedi 03 février 2018 21:03:56	Christopher Douville	<p style="text-align: center;">La promenade dans le lit de la Savoureuse :</p> <p>Un impact complètement anormal pour un projet soit disant écologique: - abattage de plus de 70 arbres, la plupart centenaires, - promenade dans le lit de la rivière canalisée, sans vues latérales, inondée une grande</p>

			<p>partie de l'année alors qu'il existe déjà une voie piétonne et cycliste, - Accès pas toujours accessible : niveau d'eau.</p> <p>Un cout exorbitant pour un projet inutile : - remplacement non justifié de 2 passerelles, - entretien (nettoyage après les crues, tags sous les ponts, les murs, réparations diverses de la promenade et des protections ...), - apport d'une pollution supplémentaire pour la rivière (pollution par détritux mais aussi pollution sonore et lumineuse)</p> <p>Arasement des seuils et la libre circulation des poissons : - Mettre en œuvre une restauration morphologique ambitieuse de la Savoureuse qui n'est pas prise en compte dans ce projet, - Aucune action n'est prévue pour lutter contre les pollutions diverses (Eaux usées, eaux de ruissellement et pluviales, rejet de STEP...) - Aucun élément ne permet d'évaluer clairement et de manière argumentée les gains environnementaux attendus par le projet. - Aucune prise en compte des problèmes d'un manque d'eau en été dû à la zone de captage des eaux. Un pompage qui assèche complètement la rivière dans la zone de captage. Plus de seuil = plus d'eau : donc un aménagement catastrophique pour le milieu aquatique !</p>
57	samedi 03 février 2018 21:32:05	Eryk	<p style="text-align: center;">Berge de la savoureuse</p> <p>Projet coûteux, inutile, dégradant la circulation cyclable dans Belfort au lieu de l'améliorer comment le bon sens le recommande, et qui ne répondra pas au but qu'il s'est fixé, sauf celui de dilapider l'argent des Belfortain. Pour augmenter l'attractivité de Belfort il serait plus judicieux de développer les zones piétonnes en vieille ville afin des créer un centre historique piéton avec de nombreux commerces et de favoriser les déplacements vélos. Il suffit de voir le monde dans les rues de la vielle ville les jours de marché aux puces ou toute la vielle ville est piétonne.</p>
58	samedi 03 février 2018 22:51:23		<p style="text-align: center;">Aménagement de la Savoureuse</p> <p>Avis défavorable à cet aménagement. Coût trop élevé plus de 14 millions d'euros pour aucun retour sur investissement. Mettre ce montant dans l'amélioration de l'éducation des enfants et la formation des personnes à la recherche d'un emploi.</p>

59	dimanche 04 février 2018 07:26:02	julius	<p style="text-align: center;">Berges de la Savoureuse</p> <p>Aménagement beaucoup trop onéreux compte tenu de l'unique besoin en termes d'écologie et de sécurité. Il est davantage nécessaire d'investir dans des projets d'éducation populaire à destination des jeunes citoyens jusqu'à un seuil relatif de 25 ans.</p>
60	dimanche 04 février 2018 15:38:40	EVELYNE PETIT	<p style="text-align: center;">enquete publique / berges de la savoureuse</p> <p>bonjour Soucieuse de la protection de l'environnement, je suis très favorable à une restauration du lit naturel de la Savoureuse, permettant un développement de la vie piscicole (arasement des seuils notamment, reconstitution d'un lit avec lieux de nidifications,). Voici mes remarques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. je propose que ce projet dans son volet écologique intègre également la savoureuse sur un plus long parcours, dans un souci de développement harmonieux de la vie piscicole. Les autres communes de la CAB , concernées peuvent elles être sollicitées sur ce sujet ? 2. Est il prévu des aménagements qui permettent de lutter parallèlement contre les pollutions (déversement des Eaux usées par ex) ? 3. Les aménagements permettant la lutte contre les crues sont ils tous intégrés ? 4. Concernant l'aménagement de la promenade dans le lit de la rivière, je ne comprends pas l'intérêt pour les piétons : il n'est pas agréable de se promener entre 2 hauts murs en granit sur une longue distance. Pourquoi ce choix ? 5. L'aménagement va contraindre les cyclistes comme les promeneurs (qui bénéficient d'une voie plate et en surplomb,) à constamment descendre dans le lit de la rivière puis à en remonter. Exercice physique supplémentaire qui va en décourager plus d'un . Où est l'intérêt ? 6. Cet aménagement couteux risque de ne pas être accessible durant plusieurs mois de l'année en raison de leur submersion . Le rapport Cout / valeur d'usage devient alors très défavorable !

			<p>7.La mise en oeuvre nécessite l'abattage de dizaines d'arbres, dont l'état ne justifie en rien leur coupe , et dont certains sont centenaires. Cet impact négatif sur l'environnement est en contradiction avec sa volonté d'une "coulée verte et durable"</p> <p>8. Un coût d'entretien important non pris en compte (nettoyage après les crues, tags les murs) et un cout d'investissement non justifié (remplacement de 2 passerelles dont l'état est encore satisfaisant,...)</p> <p>9.Le cout très important de ce projet n'est pas en rapport avec ses maigres avantages en matière urbanistique.</p> <p>10.Je propose que la ville: - réduise son projet à action relative à la restauration de la continuité écologique de la rivière, - revégétalise les abords de la rivière afin de la rendre plus attrayante</p>
61	dimanche 04 février 2018 17:20:14	Mireille TREIBER	<p style="text-align: center;">AMENAGEMENT BERGES SAVOUREUSE</p> <p>Concernant l'aménagement de la promenade dans le lit de la Savoureuse : Pour moi, c'est un projet inutile pour Belfort qui possède déjà une promenade les long des berges et une piste cyclable. D'autre part, l'abattage de nombreux arbres datant de plusieurs dizaines d'années me semble CRIMINEL, il ne faut pas être un grand expert pour se rendre compte que c'est, à notre époque, un non-sens incroyable ... La promenade dans le lit de la rivière canalisée ne sera autorisé que des mois de juin à septembre, si le niveau de l'eau le permet ! Bref, je ne suis pas favorable à ces travaux. Cordialement, M. Treiber</p>
62	dimanche 04 février 2018 18:25:49		<p style="text-align: center;">Coût d'entretien</p> <p>Madame, Monsieur, Pourriez vous m'indiquer dans quel fichier se trouvent les coûts d'entretien particulier notamment lié à la gestion des embâcles et autres coûts que la municipalité aura à prendre en charge dans les années avenir hors investissement de construction de</p>

			l'ouvrage En vous remerciant Cdl
63	dimanche 04 février 2018 18:46:56	Etienne Mangin	<p style="text-align: center;">Pistes cyclables</p> <p>Bonjour, La largeur prévue pour la piste cyclable quai Vauban est de 2,5 m (piste bordée par un mur). C'est insuffisant, et non conforme aux recommandations du CERTU. Pour une piste cyclable bidirectionnelle, le CERTU recommande une largeur de 3 m (2,5 m minimum) auquel il faut rajouter de 0,30 à 0,5 m du côté du mur pour compenser l'effet de bord. Au niveau du square du Souvenir, le projet est inchangé par rapport à aujourd'hui : conflits avec les piétons et square fermé le soir. Même s'il y a une promenade piétonne au niveau du lit de la Savoureuse, les personnes qui viendront se promener au square viendront regarder la Savoureuse au niveau de la piste cyclable. Je demande donc qu'elle soit déplacée rive droite avec une traversée de la Savoureuse au niveau de la passerelle des Arts (au lieu de la passerelle Gambetta actuellement). Salutations. Etienne Mangin</p>
64	dimanche 04 février 2018 18:53:51	Lebaratoux Joseph	<p style="text-align: center;">enquête aménagement des berges de la savoureuse</p> <p>Oui pour un aménagement qui permet l'effacement des seuils et la libre circulation des poissons et des sédiments,(rendu obligatoire par une directive européenne.)</p> <p>Non pour le projet d'aménagement de la promenade dans le lit de la Savoureuse : Un projet inutile pour Belfort qui possède déjà une promenade le long des berges et une piste cyclable. Non à ce projet qui prévoit une promenade dans le lit de la rivière canalisée, sans vues latérales et qui nécessitera l'abattage de plus de 70 arbres, la plupart centenaires. Donc non à ce projet qui a un coût exorbitant pour un projet inutile et destructeur.</p>
65	lundi 05 février 2018 18:18:39	PELLEGRINELLI Théo	<p>Contre l'aménagement des berges de la Savoureuse Comme tous les gens avec qui j'en ai parlé, même si ils ne réagissent pas tous à cet article, nous sommes contre le projet d'aménagement des berges de la savoureuse, je ne connais personne pour.</p>

			<p>Beaucoup d'argent qui jusque là encore risque d'être dépensé à l'encontre de la majorité des habitants et citoyens de Belfort, de l'argent qui sera encore à davantage dépenser au fil des dégradations futures qui seront énormes et très fréquentes au vu de la météo, d'autant plus que personne n'a envie de se promener cloîtré par les berges quand ce serait possible. Quant au décor cela n'y ajoutera rien, je pense qu'une telle somme d'argent pour la mise en place de ce projet peut être bien mieux bénéficié où cela s'avère utile pour la vie des belfortains car en effet notre ville devient peu fréquenté ne serais-ce que culturellement, ce qui est bien plus essentiel à l'épanouissement.</p> <p>Merci Théo PELLEGRINELLI (natif de Belfort)</p>
66	lundi 05 février 2018 19:26:31	Claude Paufert	<p>aménagement des berges de la savoureuse</p> <p>Habitant Belfort depuis 35 ans, je suis contre ce projet pharaonique qui va , d'une part, dénaturer notre ville car à contre-sens de la protection environnementale , et d'autre part, injecter des dizaines millions d'euros de deniers public sans aucun intérêt pour la population. Je pense qu'il y a à ce jour d'autres priorités sociales ou culturelles à apporter à nos concitoyens</p>
67	lundi 05 février 2018 20:54:13	Laurence BIANCHI	<p>aménagement Berges de la Savoureuse</p> <p>Bonsoir, Je m'oppose à ce projet pour les raisons suivantes: 1/Pour rendre une ville plus attractive, il ne suffit pas de réaliser un projet d'envergure comme celui ci à un coût PHARAONIQUE ! si vous voulez rendre cette ville plus attractive, commencez déjà par la rendre plus PROPRE ! Nos impôts servent à cela.Et ils sont déjà très importants. Pour le tarif, nous devrions avoir le plaisir de nous promener dans les rues sans piétiner de déchets ! Ce qui n'est pas le cas. Belfort est une belle ville sans ce projet. De plus, ce travail sur la propreté pourrait générer des emplois pour ceux qui en ont besoin. 2/ N'y a t'il pas d'autres priorités ? 3/Réhabiliter l'avenue Jean Jaurès par exemple. 4/ Techniquement, n'y a t'il pas de réels dangers? Nos caves sont déjà inondées ! 5/Je ne vois pas comment les gens pourront se promener plus que maintenant par le simple fait qu'il y a des berges! puisqu'elles seront sous l'eau . La nature le prouve actuellement. Je dis NON à ce projet ! Merci</p>

68	mardi 06 février 2018 08:26:19	Gelinotte Eric	<p style="text-align: center;">réaménagement des berges de la savoureuse</p> <p>Berges de la savoureuse</p> <p>IL faut garder une continuité de la piste cyclable le long de cette rivière et en profiter pour améliorer l'existant . La piste cyclable doit rester au dessus de la rivière sur la berge pour ne pas être inondée et cette piste cyclable fait partie de la liaison transversale qui rejoindra Giromagny à l'Eurovélo6. Vu les sommes engagées pour un tel projet et les attentes de nos concitoyens pour des déplacements doux il serait incompréhensible que cette liaison ne soit pas faite en respectant les règles de sécurité pour les cyclistes.</p>
69	mardi 06 février 2018 09:27:59	marie José clerc	<p style="text-align: center;">projet savoureuse</p> <p>Je juge ce projet onéreux est inutile Il y a d'autres projets plus urgents à traiter à Belfort</p>
70	mardi 06 février 2018 10:59:35	Sébastien Fremiot	<p style="text-align: center;">Aménagement des berges de la Savoureuse</p> <p>En tant que cycliste, je suis très déçu par le projet, qui concerne la piste cyclable majeure du Grand Belfort : c'est la liaison nord-sud, très utilisée par les cyclistes, y compris des enfants, pour des trajets loisirs comme utilitaires.</p> <p>Une telle piste doit être conçue dans un but de continuité – fluidité – sécurité. D'autant plus que l'actuelle piste partagée avec les piétons arrive à saturation avec son trafic en constante augmentation.</p> <p>Or, ce projet qui devrait améliorer la circulation à vélo, les dégrade au contraire, notamment entre les ponts Clémenceau et Carnot.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rétrécissement de la voie cyclable - La piste était plate, elle serait en montée - descente - Ajout d'un contournement à la sortie du pont Clémenceau <p>Comment faire en tant que parent pour aider des enfants cyclistes dans les montées sur une voie de 2.50 m de large, partagée avec les piétons ?</p> <p>Ailleurs, il y a d'autres dégradations pour les cyclistes : des chicanes ont été ajoutées, notamment au contournement des nouveaux escaliers piéton. Les cyclistes arriveraient en virage sur les piétons, sans visibilité !</p> <p>Par ailleurs, pas d'amélioration sur les points critiques actuels :</p>

			<ul style="list-style-type: none"> - La traversée du Pont du Magasin, toujours accidentogène malgré des travaux récents: pas de modification. - La traversée du Pont Clémenceau, où l'on dispose de quelques secondes pour traverser 6 voies toutes les plusieurs minutes : pas de modification (les enfants n'ont pas le temps de traverser !). - Le square du Souvenir, où la piste cyclable est coupée quand le parc est fermé sans alternative : pas de modification ! <p>Le projet actuel (hors lit de la Savoureuse), coûterait 10 M€, n'amènera qu'une promenade basse qui sera inondée une partie significative de l'année. Je pense que pour une telle somme investie, on peut réaménager beaucoup mieux et utile.</p>
71	mardi 06 février 2018 12:36:07	DE BARROS Claude	<p>Bonjour,</p> <p>Suite à la lecture des argumentaires déposés par le groupe d'opposition BIB et celui présenté par MM. Faudot, Proust et Estienne, il est très difficile de saisir l'intérêt général (ni même le "bon" sens) du projet municipal. Si les contraintes environnementales peuvent se désolidariser du projet d'aménagement urbain alors, dans ce cas, le projet d'une promenade sur la rive gauche de la Savoureuse ne se justifie pas au regard des effets urbains (notamment à propos du partage des flux de mobilité et de leurs conséquences), d'une utilisation temporaire et non prévisible de la promenade et, enfin, à cause de l'absence de prévision des impacts urbains, de son coût.</p> <p>En ce qui me concerne, j'habite 5 rue Victor François avec une vue sur la partie des berges la plus "naturalisée" de la rivière. Or le projet va supprimer cette berge pour la remplacer par une promenade en béton. Il semble effectivement, comme cela est noté dans l'un des dossiers, que l'entrée/sortie de cette promenade au Pont du Magasin sera problématique au point de rencontre avec le flux actuel (moins de deux mètres pour un espace partagé piétons et cyclistes), notamment le dimanche et son flux de promeneurs en direction du parc (à moins de considérer que le flux sur la promenade sera faible, argument qui ne prêche pas pour la réalisation d'une promenade sans promeneurs). Ces deux points me paraissent être assez problématiques pour ne pas réaliser le projet sur cette partie du trajet et débiter la promenade après le Pont Clémenceau en direction du Pont Carnot (si le projet doit voir le jour...).</p> <p>Enfin, il est regrettable que la rive droite du Pont du Magasin au Pont Carnot reste hors du projet alors que cet axe aurait du faire l'objet d'une étude d'aménagement, notamment en raison des affluences piétonnières et automobiles systématiques près de l'établissement d'enseignement privé Ste Marie. Une infrastructure permettant un accès indépendant, sécurisé après le pont Clémenceau, un passage souterrain entre le quai</p>

			<p>Valet (à partir de l'office du Tourisme) et la rue du Magasin et un élargissement du Quai Vallet (avec une promenade en surplomb ex. Besançon ou Valdoie) présentaient un avantage dans la sécurisation des piétons, une possibilité d'accès facilité aux commerces de cette rive et la mise en valeur de la rivière par la qualité de l'infrastructure. Nous avons aujourd'hui un projet de promenade qui détruit un existant satisfaisant (et qui peut-être amélioré par des choix d'aménagement "superficiels") et qui néglige une rive droite qui mérite une amélioration. C'est pourquoi il me semble indispensable que la municipalité réétudie son projet pour intégrer l'aménagement de la rive droite dans la continuité de la promenade du Complexe Cinéma à la place Corbis au lieu d'imposer une promenade unique sur la rive gauche qui connaît-elle depuis plusieurs années une continuité du Stade Serzian à la passerelle Gambetta.</p> <p>En vous remerciant de l'attention que vous porterez à mes remarques.</p> <p>Cordialement, Claude DE BARROS</p>
72	mardi 06 février 2018 15:42:40	Maryse CHAPATTE	<p>Aménagement des berges de la Savoureuse</p> <p>Le projet concernant l'aménagement des berges de la Savoureuse concerne non seulement Belfort et les Belfortains, mais également toutes les communes situées en aval de Belfort et particulièrement les plus proches, Danjoutin, Andelnans, Sevenans..., pour des raisons différentes.</p> <p>-A la lecture du projet, ce sont des milliers de M3 de sédiments, de dépôts, de boues qui seraient remués, déplacés, transportés. Or, malgré toutes les précautions qui seraient prises durant ces travaux, il est certain que des tonnes de ces sédiments et de ces boues seraient drainés et emportés par les eaux de la Savoureuse jusqu'au plus proches communes situées en aval et à moins de trois kilomètres de Belfort, et se déposeraient petit à petit en fond de rivière, faisant remonter sensiblement celui-ci. Il, est bien sur, difficile de quantifier précisément ce phénomène, mais on peut logiquement considérer qu'il serait important. Cela impacterait davantage ces communes en période de crue.</p> <p>De plus, les pollutions piégées depuis des décennies dans ces boues et sédiments, de la même manière, seraient emportés vers ces communes et les conséquences écologiques, tant sur la flore que sur la faune ne pourraient être considérées comme négligeables.</p> <p>Cela ne semble pas avoir été sérieusement pris en compte dans le projet, aucune étude n'y apparaissant.</p> <p>-Bien que le conseil communautaire de Belfort ne se soit pas prononcé, les médias et</p>

			<p>Monsieur le Maire de Belfort ont suffisamment relayé l'information: Le "Grand Belfort devrait participer au financement du projet.</p> <p>Les sommes annoncées, 18 millions € TTC, ne peuvent laisser indifférents tous les contributeurs du "Grand Belfort", les Belfortains y compris, qui n'auraient à supporter que des inconvénients liés à ce projet, sans en tirer avantages, si avantages il y a.</p> <p>Le coût exorbitant de ce projet et les désagréments qu'il ferait supporter aux petites communes ne peuvent conduire qu'à son abandon.</p>
73	mardi 06 février 2018 17:11:08	M Greif	<p>projet savoureuse</p> <p>l'aménagement des berges est trop couteux, et présente peu d'intérêt. de plus, la situation des cyclistes sera dégradée par rapport à l'existant :</p> <p>quai vauban : largeur 2.50 a lieu de 3m, forte pente, et mélange piétons cyclistes "amphithéatre" il faudra le contourner à vélo, dans quelles conditions ? il n'y a pas de plan précis</p> <p>square du souvenir : Mr Meslot avait promis, en conseil de quartier, de profiter des travaux pour améliorer la situation du square du souvenir (fermé la nuit), or rien n'est fait la trajectoire des vélos subit des décrochements, des rétrécissements</p> <p>un projet de cette envergure, de ce cout, devrait au moins améliorer la situation de tous, ce n'est pas le cas</p>
74	mardi 06 février 2018 17:41:37	Patrick Besson	<p>Projet de promenade dans la Savoureuse</p> <p>Bonjour,</p> <p>Je tiens à vous faire part de mon mécontentement quant à ce projet de promenade dans la Savoureuse.</p> <p>18 millions pour une promenade inondable plus de la moitié de l'année, je pense que la Ville de Belfort a mieux à faire avec tout cet argent.</p> <p>J'espère que ce projet sera abandonné,</p> <p>Cordialement.</p>
75	mardi 06 février 2018 18:56:27		<p>Aménagement berges de la Savoureuse</p> <p>Un coût prohibitif pour un aménagement temporaire : en effet , en période de crues (de plus en plus fréquentes) , l'aménagement serait endommagé voire disparaîtrait sous l'eau .Par ailleurs il existe déjà une promenade le long de la Savoureuse entre la place Corbis et le pont Richelieu .La proposition de la mairie me semble très dispendieuse alors que l'heure est plus que jamais aux économies budgétaires</p>

76	mardi 06 février 2018 19:45:51	yolande colonna	berges de la savoureuse non a la renovation des berges de la savoureuse 1/ cela va pertuber tous les poissons , oiseaux ,canards etc..... 2/ projet beaucoup trop cher a mes yeux tout cet argent pourrait servir pour beaucoup d autres choses tres urgentes comme les personnes les plus demunies les ecoles les ephads trouver des logements decents a toutes les familles qui s entassent 9 personnes dans des F4 voir des F3 une honte .
77	mardi 06 février 2018 23:07:13	Daniel Mazzega	Halte à la gabegie Bonjour Il y a plusieurs mois que j'entends parler de ce projet pharaonique pour la petite ville de Belfort.... Peut être que c'était un projet inscrit dans le projet de l'équipe municipale en place, je n'en sais rien...ce dont je suis certain c'est que l'ardoise sera salée pour nous autres contribuables. Belfort n'est ni Strasbourg, ni Paris. La Savoureuse est une toute petite rivière bien souvent " à sec". Le projet envisagé est totalement inutile au Territoire de Belfort. Stop aux dépenses et place aux économies!
78	mercredi 07 février 2018 01:04:22	SCHULLER ALAIN	Aménagement des berges de la Savoureuse à Belfort Enfin un projet dynamique et ambitieux. Quand on a la chance d'avoir une rivière qui traverse sa ville, il est tout à fait légitime de la mettre en valeur à un coût somme toute raisonnable compte tenu des subventions extérieures. Faut-il rappeler aux opposants de ce projet le budget pharaonique, imposé aux contribuables belfortains par l'ancienne municipalité, pour dynamiter le centre-ville au profit de couloirs de bus qui n'auront finalement satisfait que l'égo démesuré de quelques édiles.
79	mercredi 07 février 2018 06:26:53	Aurélie Choley	Aménagement des berges de la Savoureuse Belfortaine depuis 4 ans, je ne comprends pas l'intérêt de ce projet. Je ne vous ferai pas perdre de temps en vous exposant la longue liste des défauts de ce projet, d'autres l'ont fait de façon très claire et argumentée. D'autres quartiers de Belfort auraient bien plus besoin d'un investissement aussi colossal, pensons-y. Cordialement,
80	mercredi 07 février 2018 09:18:27	BAILLY MICHELLE	Depuis Valdoie jusqu'au cinéma des quais, j'emprunte souvent la piste cyclable et piétonne le long de la Savoureuse que je trouve très agréable et pratique. Aussi je ne

			<p>comprends pas du tout les raisons du projet d'aménagement des berges , si ce n'est la partie « renaturation de la rivière » pour des raisons écologiques. La promenade dans le lit de la Savoureuse sera inutilisable plusieurs mois par an, et entraînera des dépenses d'entretien, non chiffrées dans le dossier d'enquête publique. L'intérêt esthétique est plus que discutable car la promenade va rétrécir le lit de la rivière déjà peu large et très encaissée par endroits. Le tracé de la piste cyclable et piétonne actuelle va être modifié (piste plus étroite à certains endroits) et les chicanes nécessaires à la réalisation d'accès à la promenade risque de rendre la piste cyclable dangereuse . Quant au coût de l'opération, il est très élevé pour un intérêt limité (descendre quelques mois par an au bord de la rivière alors que les belfortains et terrifortains ont, à proximité, un accès direct à deux magnifiques plans d'eau toute l'année : l'étang des forges et le Malsaucy). Je pense qu'il faut abandonner la réalisation de la promenade dans la savoureuse , de l'amphithéâtre (optionnel ? je n'ai pas trouvé de plan) et le remplacement des deux passerelles qui ont fait preuve de leur résistance pendant la crue de 1990 (ce remplacement ne semble justifié que par la réalisation de la promenade). Il resterait alors les travaux de renaturation de la Savoureuse, nécessaires pour des raisons écologiques et subventionnés par l'Agence de l'Eau, à repenser me semble t-il au niveau du département. Mme Michelle Bailly, belfortaine depuis 1981 et résidant à Belfort Nord.</p>
81	mercredi 07 février 2018 09:23:02	Bresson	<p>berges (promenade) de la savoureuse</p> <p>On ne touche pas aux berges, il y a déjà une promenade et une piste cyclable. On ne coupe pas les gros arbres; polémique avec l'ancienne municipalité et maintenant on fait la même chose. Il faut juste enlever les barrages de retenue de l'eau et nettoyer le lit. Il y a d'autres choses à faire avec notre argent.</p>
82	mercredi 07 février 2018 09:37:06	Arnaud MARTIN	<p>Prise en compte des modes de transport doux</p> <p>Bonjour, Le projet prend peu en compte les modes de transport doux, et notamment le vélo. Pourtant, dans une ville de la taille de Belfort, où tous les trajets sont potentiellement faisables à vélo, le réaménagement des berges est une occasion majeure de favoriser l'essor des transports peu polluants. La Savoureuse constitue déjà l'axe principal des déplacements à vélo, malgré quelques imperfections. Il est évidemment impératif que les aménagements cyclables prévus respectent la réglementation en vigueur, mais il est également indispensable qu'ils proposent un parcours encore plus sécurisé et pratique</p>

			qu'actuellement pour les cyclistes. Ce n'est malheureusement pas le cas du projet tel qu'il est conçu, qui, de ce fait, ne répond à pas à l'enjeu de la transition énergétique qui devrait pourtant le guider. Cordialement.
83	mercredi 07 février 2018 09:40:24	VIALLIS jacques	berges savoureuse au final projet dommage pour l'environnement la légitime renaturation n'autorise pas des dommages collatéraux au final gaspillage d'argent public y compris partiellement du grand belfort pour les fantasmes d'un maire dithyrambique et hors sol
84	mercredi 07 février 2018 09:48:45	ginette	aménagement berges Savoureuse bonjour je trouve ce projet insensé.Par la destruction les travaux genants le cout et tout cela pour se faire emmurer.
85	mercredi 07 février 2018 09:56:07	evelyne giuliani	aménagement des berges de la savoureuse NON à une promenade bétonnée et enrochée au fond de la savoureuse: *il existe déjà une promenade piétonnière et cyclable *aucune vue *accessible que quelques moi par an *un coût énorme OUI à l'amélioration de l'existant.
86	mercredi 07 février 2018 09:57:46	andree	berges savoureuse COMPTE TENU DES CONDITIONS DE CIRCULATION SUR LES TROTTOIRS DE MON QUARTIER DE BRASSE DE L ETAT DEPLORABLE DES RUES DU QUARTIER ET UNE CIRCULATION METTANT EN DANGER LA SECURITE DU PUBLIC J ESTIME 18 M BEAUCOUP PLUS UTILES A MES CONCITOYENS QUE LA PERSPECTIVE DE "PROMENADE 6 MOIS MAX ENTRE DES MURS SUIS CONTRE LA GLORIOLE MUNICIPALE. ANDREE
87	mercredi 07 février 2018 10:04:59	JL Brignon	Très choqué par ce projet d'aménagement sans intérêt et dangereux Je suis très choqué par ce projet d'aménagement dont je ne vois vraiment pas l'intérêt (je n'ose imaginer qu'un tel aménagement puisse être réalisé s'il répondait à un autre objectif que l'intérêt général...). Mon argumentaire rejoint en tout point ceux que j'ai pu découvrir au travers des informations développées par le groupe Belfort Innovante et

			<p>Bienveillante et par l'association Belfort 2020. Non seulement ce projet très couteux n'apportera aucun plus aux promeneurs mais les conséquences négatives de sa mise en oeuvre sont importantes et, il me semble, mal évaluées et mal maîtrisées. Pour cette raison, je conjure tous les acteurs de ce projet de retrouver la lucidité nécessaire face à une telle décision afin qu'il soit abandonné. Merci de votre attention.</p>
88	<p>mercredi 07 février 2018 10:05:09</p>	<p>Alain FROIDEVAUX</p>	<p>aménagement des berges de la Savoureuse à Belfort</p> <p>Cet argent public ne pourrait-il pas servir à autre chose qu'un aménagement inutile, qui n'apportera rien de plus que les pistes piétonnes et cyclables déjà existantes. Nous ne sommes ni Paris, ni Lyon. De plus, son utilisation sera sans cesse perturbée, du fait du caractère torrentueux de la rivière.</p> <p>Cessons cette dilapidation de notre argent, pour financer plus intelligemment la réfection des rues, l'aide aux plus démunis, etc...</p>
89	<p>mercredi 07 février 2018 10:11:37</p>	<p>Dominique Racine</p>	<p>mon avis sur le ^projet d'aménagement des berges de la Savoureuse à Belfort</p> <p>Je suis un "simple citoyen", sans aucun engagement partisan et sans compétence particulière à faire valoir. Mon avis se veut juste "de bon sens" et porte sur deux points :</p> <p>1 . Une rivière est un élément naturel intégré à un territoire. En tant qu'êtres humains, nous n'en sommes pas "propriétaires", et moins encore "exploitants". Ceci ne doit pas nous empêcher de projeter un aménagement, mais ce projet devrait mettre notre intelligence au service du bon fonctionnement de la nature, pas au service d'une volonté d'exploiter tout ce qui nous entoure. A mon avis, le projet d'aménagement devrait donc avoir des buts écologiques, et ne comporter une part d'agrément que dans la mesure où les visées écologiques seraient pleinement satisfaites. Hélas, ce qui est envisagé me semble exactement le contraire !</p> <p>2 . La Savoureuse est une toute petite rivière, sans commune mesure avec la Seine parisienne ou le duo lyonnais Saône/Rhône. Et Belfort est une toute petite ville, sans comparaison possible avec les grandes métropoles évoquées ci-dessus. La Municipalité précédente avait joué à "la grenouille qui veut devenir aussi grosse que le bœuf" avec Optymo, l'actuelle en fait autant avec les berges de la Savoureuse. Même cause, même effet ? L'avenir le dira !</p> <p>En conclusion, je pense que ce projet devrait être reconsidéré dans une logique purement écologique, et avec un état d'esprit réaliste. Belfort est une petite ville qui tire</p>

			son charme de sa modestie : "small is beautiful, isn't it ?"... Mais la modestie est-elle compatible avec l'ambition politique ? Merci de donner la parole aux citoyens ...
90	mercredi 07 février 2018 12:16:58	julie jungo	berges savoureuse je ne suis pas favorable à ce projet et désapprouve ce changement: je préférerais conserver le côté historique d'une promenade déjà très agréable à pied et en vélo je ne vois pas l'intérêt écologique sinon celui pseudo économique
91	mercredi 07 février 2018 14:29:16	Isabelle SARR	Projet des berges de la savoureuse Bonjour, Je ne comprends pas ni le sens, ni l'utilité, ni la nécessité d'un tel projet. Beaucoup de transformations et de destructions inutiles, nuisibles à l'environnement et coûteuses. Sachant que la restriction budgétaire est de rigueur, et qu'il y a pour moi d'autres priorités pour la ville de Belfort. Je suis donc pleinement opposée à ce projet, j'espère qu'il ne sera pas mis en œuvre. Cordialement. Mme SARR
92	mercredi 07 février 2018 14:51:21	Denis Eschbach	Projet d'aménagement des berges de le Savoureuse Je m'oppose fermement à ce projet pour les raisons suivantes: 1) Inutilité: La promenade sera étriquée, et aucun commerçant n'en aura quelque avantage. Ceux que je connais sur le quai Vauban sont tous contre 2) Inondabilité: Prise en compte totalement minimaliste des risques en ce sens. Les commerçants du quai Vauban craignent pour leurs caves 3) Coût: On cherche à nous tromper sur le coût de ce projet pharaonique, qui avoisinera plus 18 M euros que 4 !! 4) J'EXIGE UN REFERUNDUM !! Mais ce n'est pas habituel à Belfort, ni à gauche ni à droite....

93	mercredi 07 février 2018 15:02:13	Denis Bouhelier	<p>Modification de rivière Savoureuse</p> <p>La savoureuse ce n'est pas la Seine ni le Rhône, ce n'est qu'un joli "Rio merdo". Ce projet qui détruit une zone encore agréable de Belfort, est parfaitement inutile et absurde, qui va aller se promener au fond du "trou" ?</p>
94	mercredi 07 février 2018 15:02:36	SARR Mouha	<p>Aménagement des berges de la Savoureuse</p> <p>Bonjour, 18 millions d'€ pour un tel projet le paraît aberrant. Amis politiciens, gardez vos têtes sur vos épaules et arrêtez de nous assainir de vos projets dont le seul objectif est de satisfaire votre égo. Ce projet coûteux a impact négatif sur les riverains, les cyclistes et sur L'environnement et j'en passe.</p>
95	mercredi 07 février 2018 15:05:21	Véridik	<p>Enquête publique berges de la Savoureuse</p> <p>Une PROMENADE piétons et cyclistes dans le lit de la Savoureuse = un PROJET inutile, absurde (vu la largeur du lit et la hauteur des contreforts), redondant par rapport à l'existant, trop coûteux, inondable 9 mois de l'année, engendrant destructions d'arbres magnifiques et nuisances pendant les travaux. Je suis BELFORTAINE ET CONTRIBUABLE, j'emprunte tous les jours les quais le long de la Savoureuse, tel est mon avis de riveraine. VL.</p>
96	mercredi 07 février 2018 15:58:26	Philippe GURY	<p>berges Savoureuses</p> <p>Je suis totalement opposé à ce que l'on dénature le lit de la Savoureuse avec un projet très coûteux et inadapté en temps de crise économique doublée d'une crise écologique. Il n'est qu'à voir les crues de cet hiver pour se rendre compte de l'absurdité de ce projet. Notre belle rivière n'a pas besoin de chirurgie esthétique mais seulement du respect de son état naturel</p>
97	mercredi 07 février 2018 18:59:18	Céline TRUTTMANN	<p>Les berges de la Savoureuse</p> <p>Je suis favorable à l'idée de préserver les écosystèmes de la rivière et la prise en compte de l'aspect écologique dans l'aménagement du territoire me semble incontournable. MAIS je suis absolument contre ce projet qui me paraît démesuré et je dirais même complètement mégalo. Si j'envisage d'aller me balader, j'opterais pour un tour à l'Etang des Forges, à la tour de la Miotte ou au Malsaucy. Loin de moi l'envie de me mettre entre deux murs et de limiter la vision de mon environnement. J'aurais plus de plaisir à flâner sur la Place d'Armes</p>

			<p>avec vue sur le château, m'installer sur une terrasse ou dans un parc de la ville. Et puis la montée des eaux durant l'hiver ou, qui sait, lors de pluies diluviennes en été (le réchauffement climatique nous réserve encore bien des surprises) immergeront bien souvent ces berges. De plus, pratiquant le vélo, je trouve que la piste cyclable F. Mitterrand est bien agréable sur le niveau actuel.</p> <p>Bref. Un budget indécent et démesuré pour un aménagement totalement inutile à l'heure des restrictions financières... !!!! Je pense qu'il y a bien d'autres choses à envisager en faveur des citoyens et pour une ville comme Belfort</p>
98	mercredi 07 février 2018 19:16:19		<p>aménagement des berges de la savoureuse</p> <p>ce projet ne présente aucun intérêt par rapport à l'existant, il est déjà possible de longer la savoureuse sur les 2 rives de celle-ci en ville, alors sacrifier des arbres, reconstruire 2 passerelles ,bétonner une partie du lit de la rivière , rien ne justifie ce projet dispendieux</p>
99	mercredi 07 février 2018 19:50:41	Brigitte Eschbach	<p>Aménagement des berges de la Savoureuse</p> <p>Projet très couteux. Grandes nuisances pendant les trois années de travaux! Les commerçants et riverains en feront les frais.</p> <p>Promenade très resserrée en contrebas et donc pas du tout au niveau des commerces. Danger pour les cyclistes. Perturbation écologique (arbres abattus, injection de béton irréversible)</p> <p>Un Référendum serait bienvenu et normal vu l'importance du projet !</p>
100	mercredi 07 février 2018 20:01:32		<p>Berges savoureuses</p> <p>Bonjour,</p> <p>Je me permet de vous écrire ces quelques mots quant au projet de réaménagement de la savoureuse et la création de berge sur son lit rive gauche.</p> <p>Le projet initialement présenté est différent de celui desormais proposé.</p> <p>Je constate aussi que la berge actuelle sera profondément modifiée et que cela générera une augmentation du trafic quand la partie nouvellement créé sera recouverte d'eau.</p> <p>J'emprunte régulièrement la piste cyclable et trouve déjà que cette voie est passablement étroite.</p> <p>Je suis favorable au réaménagement quant à la partie liée à la loi sur l'eau mais ne suis pas favorable au reste du projet.</p> <p>Merci d'offrir la possibilité au citoyen de s'exprimer grâce à ce courriel.</p> <p>Bien cordialement</p>

101	mercredi 07 février 2018 21:31:13	Berillon	<p>Avis sur l'enquête berges</p> <p>Bonsoir,</p> <p>Je souhaite ajouter à mon 1er avis les points suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> -l'étude n'aborde quasiment pas l'impact sur les cyclistes; -l'impact s'avère surtout négatif par exemple en ne prevoyant pas une piste assez large (2m50 le long d'1 mur) -sans resoudre les difficultés rencontrées aujourd'hui (fermeture du square du souvenir et donc de la piste la nuit!). Cordialement. JB.
102	jeudi 08 février 2018 08:45:26	Dominique ROY	<p>aménagement Savoureuse</p> <p>Je suis radicalement opposé à ce projet de bétonnage de la Savoureuse, d'un coût exorbitant qui n'apportera rien à l'image attractive de Belfort, bien au contraire. La Savoureuse est une rivière difficilement domptable en période de fortes pluies et de fonte des neiges, il faut donc craindre de devoir replanter et réaménager ces promenades après chaque crue, ces coûts vont venir s'ajouter aux travaux d'entretien. Merci de porter attention à ce message.</p>
103	jeudi 08 février 2018 09:15:38	Gilles R	<p>Berges de la Savoureuse</p> <p>Même après avoir pesé le pour et le contre, je n'arrive pas à me dire que le coût exorbitant de ce projet sera un plus pour l'économie locale !</p> <p>Je n'arrive pas à me dire que cela apportera une attractivité pour accueillir des entreprises pérennes et sources d'emplois pour notre ville.</p> <p>Je n'arrive pas à me dire qu'après le départ de GE et la délocalisation d'Alstom, il restera assez de monde pour se promener sur ces berges inondées l'hiver et le long d'un cour d'eau à sec l'été.</p> <p>Je n'arrive pas à me dire que ces travaux répareront les malfaçons déjà existantes suite à la réfection des quais réalisée précédemment.</p> <p>J'ai du mal à penser que ces travaux solutionneront une piste cyclable en zigzag qui passe au milieu d'un parc !</p> <p>J'ai du mal à me dire que ces travaux seront réalisés dans les règles de l'art et qu'ils soient durables sans qu'il y ait besoin d'y revenir tous les ans pour des réparations suite à de mauvais choix de matériaux ou autres anomalies.</p>

			<p>Mais bon, pourquoi pas. Une balade avec possibilité de serrer la main du promeneur sur l'autre berge tellement ces berges sont étroites ! Une balade avec l'impression d'être dans un gouffre tellement ces berges sont profondes !</p> <p>A suivre sans grand enthousiasme pour ma part mais, étant habitant du centre ville, je les fréquenterais si se projets se réalise. Salutations.</p>
104	jeudi 08 février 2018 09:27:05		<p>Enquête publique Promenade Savoureuse</p> <p>Un projet inutile car deux promenades existent déjà, Un coût exorbitant de 18 M€, Un cheminement dans un canal sans vue, Des milliers de m3 de béton et d'enrochements dans la rivière, Une promenade inondable 7 mois de l'année, Des coûts d'entretien très importants. Aménager de façon agréable, la rue qui passe juste au dessus.</p>
105	jeudi 08 février 2018 10:32:36		<p>aménagement berges Savoureuse</p> <p>Lecture approfondie des documents ne m'a pas convaincu ni de la nécessité ni de l'utilité du projet. Je me promène au moins une fois/sem le long de la Savoureuse et trouve cette promenade agréable et suffisante. Utilisez l'argent pour réparer les trottoirs de cette promenade et injectez le reste dans des projets culturels.</p>
106	jeudi 08 février 2018 11:07:24		<p>amenagement Savoureuse</p> <p>Non au projet de bétonnage .</p>
107	jeudi 08 février 2018 11:38:15	MONA Willy	<p>Aménagement des berges de la Savoureuse</p> <p>Je suis contre le bétonnage des rives de la savoureuse, venez voir la rive gauche de la savoureuse avenue De Gaulle a Valdoie.</p>
108	jeudi 08 février 2018 11:45:20	Martin Jean-Noël Bavilliers	<p>avis relatif au projet des berges de la Savoureuse</p> <p>Madame, Monsieur, 1 Je suis retraité de l'éducation nationale; mon épouse et moi avons travaillé notre vie</p>

			<p>professionnelle entière à Belfort.</p> <p>*Ceci légitime, à mes yeux la possibilité d'émettre un avis sur cette question.</p> <p>*Je n'ai pas lu la totalité des pièces du projet, suis passé à la mairie pour y voir les documents et y inscrire mon avis mais j'ai reculé devant le temps d'attente. De plus, n'étant pas professionnel, une lecture plus complète n'aurait pas fondé davantage mon avis.</p> <p>*J'ai consulté en totalité, à deux reprises, le powerpoint (ppt) créé par le groupe municipal d'opposition relatif à ce projet et vérifié deux affirmations de ce ppt dans les documents officiels.</p> <p>2 Avis exprimés</p> <p>Je les limiterai à trois éléments par respect du "lecteur".</p> <p>2.1 L'existence d'une différence - non de détail - entre la version du projet présentée à la population de Belfort par la mairie et l'état final de celui-ci (quai Vauban) nous rappelle d'autres pratiques des mêmes acteurs qui semblent constituer un corpus, voire désormais une signature.</p> <p>2.2 Je suis issu d'une famille de forestiers, sur cinq générations. Etablir une promenade à Belfort dans un fond de lit de rivière, étroite, lieu inondable de surcroît sur de longues périodes, laisse perplexe sur le raisonnement qui a fondé un tel projet. Certes, nous tentons de prendre l'habitude de l'absence de réflexion à long terme de cette équipe municipale mais nous atteignons là un stade qui fera date.</p> <p>2.3 Un certain nombre de décisions municipales - comme la remise en cause d'une grosse partie de la subvention de fonctionnement du centre L Blum, par exemple, soit 45000 euros annuels - avait été "expliquée" par la baisse de dotation d'état aux communes.</p> <p>Nous savions cet argument mensonger, mais le délire du budget de ce projet des berges de la Savoureuse nous en apporte la preuve définitive, sans que nous l'ayons demandée d'ailleurs, au fil de l'eau de pratiques immorales.</p> <p>Respectueusement.</p> <p>Jn Martin</p>
109	jeudi 08 février 2018 12:24:42	Dominique Siess	<p>Rives de la savoureuse</p> <p>Projet inutile et couteux pour belfort oui au nettoyage de notre rivière deja bien en amont de belfort .Il faut arrêter de depenser l argent des contribuables pour que certains élus assouvissent leurs fantasmes et prennent des risques ecologiques importants en modifiant le fond de la savoureuse et en deversant des milliers de m3 de roches et de bétons</p>

110	jeudi 08 février 2018 12:47:25	Laurent Mehl	<p>Trop cher</p> <p>L'attractivité du centre ville de Belfort, face à concurrence des centres commerciaux en périphérie ne peut s'obtenir qu'en simplifiant l'ISL8e parking et l'accessibilité aux commerces. Ce projet ne va pas dans ce sens.</p>
111	jeudi 08 février 2018 13:16:29		<p>aménagement des berges de la savoureuse</p> <p>je m'oppose formellement à cette aménagement qui coute un prix exorbitant aux citoyens. Cet argent serait bienvenu dans des services qui en manque cruellement, comme dans le secteur de la santé.....</p>
112	jeudi 08 février 2018 13:39:48		<p>Non au projet d'aménagement des berges</p> <p>Que le projet se concentre sur le réaménagement du cours de la rivière La Savoureuse. Il n'est pas nécessaire de revoir l'aménagement des berges, il est préférable de remettre en état l'existant qui offre un agréable point de vue du dessus, car qui dit balade dans le lit, dit au même niveau que l'eau et l'on se retrouve dans un couloir.</p>
113	jeudi 08 février 2018 14:34:09		<p>Berges de la savoureuses</p> <p>Projet ridicule à mon sens, cela va couter de l'argent à tout le monde pour pas grand chose.....Belfort et une petite ville paisible avec une rivière complètement sèche en été...avoir des berges ne servirait strictement à rien. Cela va aussi engendrer des problèmes d'insecurité pour les enfants et ados de la ville si les accès aux berges sont ouverts...arrêtez vos projets coûteux et surtout inutiles, le peuple on a marre de payer pour rien !!!</p>
114	jeudi 08 février 2018 14:47:02	Pierre Beaufrère	<p>Aménagement des berges de la Savoureuse</p> <p>Vous vendez du rêve qui n'a d'intérêt que de faire travailler des entreprises, pas toujours locales, en endettant la ville sur plusieurs années alors que la garantie de l'emploi à Belfort n'a jamais été aussi pessimistes depuis bien des années. Quand on pourra effectivement s'y promener ce sera en été quand il n'y a plus presque plus d'eau et que cela sens mauvais.</p> <p>On pourrait rêver d'une promenade champêtre en plein centre ville, mais ce ne sera même pas le cas. Vous descendez la ville jusque dans le lit de la Savoureuse par une voie bétonnée et des aménagements dignes des aménagements urbain traditionnels, par des ouvertures bien trop larges qui ne permettront même plus aux murs de rive d'isoler des bruits de la ville. Vous allez mettre à disposition des taggeurs les murs de</p>

			<p>rives tout le long de la ville. Vous perturber la fluidité des déplacements urbains journaliers, tout particulièrement des cyclistes. Vous ne prêtez même pas attention à la vraie renaturalisation du cours d'eau pour y rammer la vie biologique qu'il mérite. Restaurez la faune et la flore : oui. Faites un sentier à moindre coût avec peu d'accès, peut-être pas. Sinon, mieux vaut ne rien faire à ce niveau. Je m'oppose sans hésitations au projet présenté.</p>
115	jeudi 08 février 2018 15:09:01	Frederic VOIRIN	<p>Aménagement des berges de la savoureuse</p> <p>Stop a ce genre de projet inutile...</p> <p>Le budget est totalement délirant pour une ville comme Belfort.</p> <p>Dans le budget prévisionnel il manque comment sera financer ce projet (Augmentation des impots? Autre?).</p> <p>Plutôt que de se lancer dans de tels travaux, la refection de certaines routes seraient certainement plus profitable pour les Belfortains (avenue Charles Bohn / rue de Ferette etc...).</p>
116	jeudi 08 février 2018 15:46:17	Jacques FURIC	<p>Promenade dans la Savoureuse</p> <p>Jacques Furic 6, rue de Danjoutin 90000 Belfort</p> <p>Bonjour,</p> <p>1) Mon soucis principal: Sous sol inondé Malgré les bassins de rétention d'eau, mon sous sol a été inondé par 2 cm d'eau le 5/01/2018. On y habite depuis 14 ans et c'était la 1ère fois que nous avions ce problème.</p> <p>Le niveau de la savoureuse était très haut et est certainement une cause en faisant remonter la nappe phréatique.</p> <p>Je suis très inquiet de l'impact de ces travaux sur le niveau des eaux en cas de crue (au niveau du cinéma des quai dans mon cas) et sur de possibles inondations répétitive de mon sous sol dans le futur.</p> <p>2) Le cout me parait exorbitant pour les "bénéfices" espérés. Pourquoi faire une promenade s'il s'agit de préserver la faune ?. (Les promeneurs vont déranger cette faune).</p> <p>Après une crue la promenade sera pleine de boue , il faudra la nettoyer à chaque fois</p> <p>3) La savoureuse n'est pas assez large pour faire une promenade si profonde. Je doute qu'il y ait beaucoup de promeneurs. Il n'y a la rien de comparable au Doubs au niveau</p>

			<p>de Besançon, qui est très large et offre une jolie vue à partir de ses promenades</p> <p>4) Cela me semble un gaspillage énorme d'argent On ferait mieux de réduire la pression fiscale ou investir cet argent plus utilement (par exemple l'utiliser pour rendre plus attractif l'installation de médecins)</p> <p>Veillez noter que si on me garanti que le niveau de crue de la savoureuse baissera au niveau du cinema des quai, je serais bien moins opposé à ce projet.</p> <p>Sincères Salutations Jacques Furic</p>
117	jeudi 08 février 2018 16:10:04	Caro	<p>Berges de la Savoureuse</p> <p>Bonjour, Je suis contre le bétonnage des milieux naturels. De plus les coûts de se projet sont exorbitants pour un apport qui ne peut être que minime pour Belfort. Sans compter les coûts d'entretien: nettoyage après hivers ou forte remonté de la savoureuse, entretien espaces vert, fréquentation la nuit ?.....etc.</p>
118	jeudi 08 février 2018 16:37:37	sylvie jannièrè	<p>les berges de la savoureuse</p> <p>Résolument contre car projet beaucoup trop coûteux. Bien cordialement</p>
119	jeudi 08 février 2018 17:16:16		<p>Aménagement des berges Belfort</p> <p>L'aménagement de la place d'armes à Belfort a déjà couté cher. Cher au contribuable mais aussi en terme de parking disponible sur le centre ville de Belfort. Par dessus cela nous avons eu le droit à Optymo... Commerces de proximité et indépendants vont subir ce projet qui sera utilisé par les riverains et les quelques touristes seulement quelques mois par an (contrairement à la place d'armes) Les travaux vont couper la circulation et réduire encore les place de parking disponibles et ce à long termes. Pourquoi ne pas réfléchir à des investissements dans la culture? Des investissement en aménagement de place de parking payants partout dans Belfort. Faire revenir le public qui s'exporte à Bessoncourt ou Andelnans dans des secteurs très bien desservis par Optymo et diposant de parking gratuits. Les commerces qui (survivent parfois) vivent dans le centre ville créent de l'activité, des emplois, et paient des impôts. Si nous ne pouvons plus travailler par manque de clientèle, nous ne pouvons vendre nos fonds de</p>

			commerce. La crainte de se retrouver dans le cas d'une faillite est présente dans nos têtes. Si nous coulons nous n'avons le droit à rien ! Les parachutes dorés ne sont pas pour nous. C'est un projet fous couteux et inutile. Si la mairie a trop d'argent qu'elle investisse dans des projets qui pourront faire de Belfort une capitale culturelle pour le Grand Est nous avons la matière à disposition il n'y a plus qu'a!
120	jeudi 08 février 2018 17:29:56	Mirsad KAZIC	<p>Berges de la savoureuse: commentaires sur enquête publique</p> <p>L'intérêt est esthétique peut être, et sans aucun doute pour les entreprises qui y travailleront.</p> <p>L'intérêt pratique c'est nul, car il est déjà possible de se promener le long de la savoureuse et plus près de l'eau n'apportera pas un gain de confort. N'oubliez pas que les quais ont été aménagés depuis corbis jusqu'au cinema. C'est suffisant.</p> <p>De plus, je ne crois pas que cela apportera davantage de clients, de dynamisme et d'activité à Belfort. Faut pas rêver les gens payent de plus en plus d'impôts et le pouvoir d'achat baisse. Regardez nos centres comme le 4AS, la rue pietonne, c'est pas dynamique, pas beau, pas attrayant.</p> <p>Le coût est selon moi sous-estimé. Les impôts augmenteront. Vous n'en parlez pas d'ailleurs de nos impôts ?</p> <p>Une ville bien gérée ? Alors baissions les coûts pour enfin baisser les impôts et demandez aux gens quelles sont les priorités selon eux ?!</p> <p>Désolé c'est non.</p>
121	jeudi 08 février 2018 17:48:25	Hervé PLAT	<p>Enquete publique aménagement des berges de la savoureuse</p> <p>Comme une grosse majorité des habitants du Territoire de Belfort, je suis contre ce projet. Il me semblait que la politique actuelle allait dans le sens de réduction des dépenses publiques. Or ce projet va à l'encontre des orientations qui devraient être prises. Cela va encore coûter au contribuable et augmenter l'endettement local. Il est temps que nos élus tiennent compte de l'avis des citoyens.</p>
122	jeudi 08 février 2018 17:56:57	Hervé PLAT	<p>Comme bon nombre d'habitants du Territoire de Belfort, je suis opposé à ce projet. Il me semblait que les orientations politiques actuelles, allaient dans le sens de réductions des dépenses publiques. Or il me semble que ce projet va à contre courant. Ce projet inutile va alourdir l'endettement local et en finalité c'est le contribuable qui va payer. Nous ne voulons plus être des vaches à lait ni payer pour des dépenses pharaoniques qui ne servent qu'a flatter l'égo de certains élus .</p>

123	jeudi 08 février 2018 18:38:00	Hélène G	projet d'aménagement des berges de la savoureuse J'estime inopportun ce projet en période de vaches maigres.
124	jeudi 08 février 2018 19:54:48	NAULIN Robert	Aménagement des berges de la Savoureuse <ul style="list-style-type: none"> - C'est un projet d'un coût pharaonique pour un service rendu quasiment nul et qui ne correspond pas à l'attente de la population belfortaine - Cette promenade ne sera pas accessible pendant au moins 7 mis sans compter les inondations imprévisibles - Le coût de l'entretien des ces berges n'est pas mentionné mais sera certainement d'un prix tout aussi exorbitant - L'aspect sécuritaire (interdiction d'accès pendant les hautes eaux ou les crues) n'a pas été étudié - Ce projet impose la destruction et la reconstruction de 2 passerelles - Ce projet aura un impact sur les inondations des caves des immeubles riverains de la Savoureuse , aucune étude à ce sujet n'a été effectuée - Ce projet provoque la disparition d'une centaine de places de stationnement, les stationnements en épis qui vont disparaître étaient plus sécuritaires que les stationnements en long de voie prévus par le projet -Ce projet impose l'abattage d'une cinquantaine d'arbres qui ne seront remplacés que par de simples arbustes - Les rives de la section pont Richelieu/pont Charles De Gaulle sont un véritable dépotoir, non seulement le projet ne résoudra pas le problème, mais ceci donne une idée du future état de la promenade si le projet est réalisé
125	jeudi 08 février 2018 20:02:21		Promenade savoureuse Je suis absolument contre ce projet qui n'apportera rien et pénalisera encore le stationnement et les commerces du centre ville. Il y a d'autres choses à faire pour améliorer l'attractivité de Belfort et développer la culture .
126	jeudi 08 février 2018 20:20:37	J. Schmitt	aménagement des berges de la Savoureuse je souhaite faire part de mon opposition à ce projet inutile et beaucoup trop coûteux pour les collectivités locales que sont la mairie de Belfort et Grand Belfort Communauté d'Agglomération et, derrière les collectivités, pour les contribuables.

			Promenade inondable la plus grande partie de l'année, abattage de dizaines d'arbres, poumon vert de la ville ... arrêtons la folie des grandeurs. Cordialement
127	jeudi 08 février 2018 20:47:24	L.B	aménagement des berges de la savoureuse Madame, Monsieur, je ne suis pas favorable au projet d'aménagement des berges proposés par la municipalité. L.B.
128	jeudi 08 février 2018 20:47:49	Esther	Utile ? Je tenais à répondre à cette enquête d'utilité publique dans l'espoir que celle-ci porte véritablement bien son nom en insistant sur le mot UTILITE. Beaucoup de personnes ne s'exprimeront pas par écrit, ce qui ne signifie pas bien entendu qu'elles approuvent ce projet. Je ne rentrerai pas dans les détails techniques, beaucoup de documets circulant sur ce sujet. Je souhaite surtout relayer une opinion partagée par beaucoup de citoyens. Les projets les plus coûteux ne sont pas forcément ceux qui rendent une ville agréable à vivre. Les besoins des habitants sont souvent simples. Pour apprécier notre cadre de vie (je ne parle pas ici de sécurité, de culture, de services ou de commerces ...), quelques bancs confortables, le chant des oiseaux dans les arbres, la fraîcheur et le bruissement de l'eau d'une fontaine suffisent souvent pour se sentir bien. Par ailleurs, lorsque je me promène ou circule dans Belfort, je suis davantage préoccupée par le mauvais état de la voirie dans beaucoup de rues, un centre ville de plus en plus sale et des espaces verts moins bien entretenus, une rue piétonne peu attrayante, de nombreux endroits où les travaux d'entretien ne sont pas réalisés (dalles le long des quais de la Savoureuse, fontaine et jets d'eau devant le théâtre, ...). Il n'est pas trop tard pour modifier ce projet où le béton et l'argent dépensé coulent à flots. En espérant que ce message alimente une vraie réflexion au service des citoyens.
129	jeudi 08 février 2018 21:03:21	N. Guignard	Enquête publique Berge de la savoureuse Plusieurs questionnements se posent à moi : - comment peut-on mettre en place un trottoir dans un cours d'eau qui n'est pas une rivière mais un torrent ? (Le niveau de l'eau peut monter très vite et en très peu de temps)

			<p>- quid de la résistance des berges et du mobilier urbain après le passage d'une crue telle que janvier 2018 ? Dans quel état allons nous les retrouver une fois qu'une crue sera passée ?</p> <p>- quel est le coût estimé de la maintenance annuelle des berges ?</p> <p>- pourquoi dépenser autant alors qu'il y a tellement d'autres priorités ? (Absence d'eau chaude dans les écoles maternelles par exemple)</p> <p>Je ne comprends pas ce projet et je ne suis à priori pas la seule. Pourquoi M.le Maire insiste dans un projet qui mettra en péril les finances de la ville de Belfort ?</p>
130	vendredi 09 février 2018 08:38:40	R.BANNWARTH	<p>BERGES DE LA SAVOUREUSE</p> <p>Ces aménagements sont vraiment trop chers. Il y a d'autres choses à faire tel que diminuer les loyers des commerces du centre afin de les rendre pérenne!</p>
131	vendredi 09 février 2018 08:55:41	B. Godfrin	<p>Je voudrais réitérer une remarque que j'avais déjà faite en novembre 2017 auprès de la Mairie. Je suis tout à fait opposé à la majeure partie du projet.</p> <p>La consultation du dossier montre que rien n'est prévu concernant le Quai Vallet, le seul endroit qui mérite vraiment d'être remodelé. Il est difficile d'y circuler en voiture, de s'y garer, mais surtout de s'y promener vu l'état calamiteux du trottoir longeant la rivière. J'ai compris que ce trottoir ne pouvait être restauré que moyennant son élargissement, compte tenu des normes actuelles.</p> <p>Alors, plutôt que de tout chambouler Quai Vauban, pourquoi ne pas construire côté Quai Vallet, entre les ponts Clémenceau et Carnot, une voie sur pilotis doublant le quai et aménagée en zone piétonne avec quelques avancées et terrasses ? Et pourquoi pas une guinguette qui permettrait assurément une réappropriation des lieux par les Belfortains ?</p>
132	vendredi 09 février 2018 09:51:05	Le Naour Y	<p>Contre le projet aménagement des berges</p> <p>Bonjour,</p> <p>Je suis contre ce projet. L'équipe ayant monté ce projet fait fausse route sur bien trop d'éléments !</p> <p>Quel est le principal intérêt de ce projet ? Quel est le retour sur investissement attendu ? Combien de personnes se promènent sur les quais régulièrement ... les quais sont si usés ? J'y passe une fois par semaine.. les berges actuelles me vont très bien.</p>

			<p>Depuis de précédentes décisions, les élus locaux doivent se rendre à l'évidence, la ville de Belfort n'est pas Strasbourg, Toulouse, Besançon ou Paris.... Côté budget ... l'enveloppe est pharaonique mais déjà sous-estimé... Pour rappel il a été découvert des ossements dans la vieille ville lors des récents travaux ...il serait étonnant de ne pas en retrouver dans la zone... et bien entendu y prévoir les montants associés. De plus, il est impensable de voir la ville en travaux pendant la prochaine décennie... Et dans les rapports d'analyse je ne trouve rien sur l'impact sur les commerçants impactés.</p> <p>Concernant le projet, j'ai du mal à penser que les m3 de béton et l'aspect moderne du projet s'inscrive dans le PLU de l'agglomération de Belfort qui est orienté pour « s'inscrire dans le paysage »... Construire des murs de béton si grand aux portes de la vieille ville ne fait que gâcher l'esthétisme de cette zone. C'est incohérent.</p> <p>Dans cette période d'économie difficile il faut savoir être raisonné et raisonnable... De plus, avec l'influence du réchauffement de la planète il n'y aura sûrement plus d'eau dans la rivière dans 15 ans.</p> <p>Ce n'est pas un projet de ce type que les quelques 40% de personnes du territoire qui paient des impôts attendent des collectivités... vu la situation économique française il y a meilleur à faire. Je vous laisse me contacter si vous êtes à cours d'idée.</p>
133	vendredi 09 février 2018 10:50:46	A Lapalus	<p>EP aménagement des berges de la savoureuse</p> <p>Entièrement d'accord avec la mise en conformité de la savoureuse avec le SDAGE et la loi sur l'Eau</p> <p>Le projet présenté à l'EP me semble mal étudié contradictoire avec les projets précédents et coûteux (+ 30% environ)</p> <p>Pourquoi ce changement cette augmentation ?</p> <p>Il faut revoir la copie</p> <p>A Lapalus</p>
134	vendredi 09 février 2018 11:03:41	Dominique LOUIS	<p>Enquête berges de la Savoureuse</p> <p>Bonjour,</p> <p>La circulation des cyclistes est en complète régression dans cet aménagement : en période de hautes eaux, les piétons seront renvoyés sur la piste cyclable, d'où des conflits potentiels, d'autant plus marqués que la largeur de la voie de circulation cycliste est réduite,</p>

			<p>la piste qui aujourd'hui est en ligne droite, facile à parcourir pour des familles, sera avec des déclivités, d'où des difficultés avec les enfants,</p> <p>il y a aussi un risque marqué quai Vauban de renvoi des cyclistes sur la voie de circulation des voitures,</p> <p>Les piétons, toujours quai Vauban n'auront aucune visibilité sur les vitrines des magasins et seront donc tentés de marcher sur la piste cyclable,</p> <p>le quai Vallet qui est pourtant peu fréquenté par les voitures et beaucoup utilisé par les scolaires n'est pas dans le projet, alors qu'il mériterait une attention particulière,</p> <p>Mon opinion est que ce projet est dispendieux, disproportionné, peu utile et en complète régression pour la circulation des piétons et des vélos.</p> <p>Cordialement</p>
135	vendredi 09 février 2018 11:33:20	Patrick REVEL	<p>Les berges de la Savoureuse</p> <p>Les récentes crues dans toute la France et la plus modeste montée de la Savoureuse apportent de « l'eau au moulin ! » de la contestation face à l'aménagement des berges de la Savoureuse.</p> <p>Imaginons l'état de ces dites berges après une crue : amoncellements de branchages, végétaux divers, voire détritiques de tous genres.. un joli mobilier urbain n'y résisterait pas. Imaginons déjà un ouvrage purement bétonné, verdi au fil des mois et des années. Quelle horreur et quel coût pour le nettoyer à chaque montée des eaux !! Arrêtons d'enlaidir notre ville. Par contre, améliorons la promenade du quai Vauban, (en la gardant hors eau), et pourquoi pas celle du quai Vallet ?</p>
136	vendredi 09 février 2018 11:55:17	Françoise SIMON	<p>NON au finacement de la promenade par le Grand Belfort</p> <p>Outre les arguments déjà évoqués (coût, risques, inutilité...) je suis étonnée que le budget, donc les contribuables du Grand Belfort, soient sollicités alors que cet aménagement est purement Belfortain.</p> <p>Il serait plus judicieux de revoir le lit de la Savoureuse(revégétalisation) dans l'intégralité de son cours .</p> <p>Alors il serait logique que le Grand Belfort se mobilise.</p> <p>On comprend que le maire souhaite alléger le coût de cet aménagement pour Belfort en puisant dans le budget de la communauté d'agglomération dont il est le président...</p>
137	vendredi 09 février 2018 12:05:32	Isabelle PARADOWSKI	<p>Projet d'aménagement de la Savoureuse</p> <p>Belfortaine depuis 44 ans, j'aime ma ville et j'apprécie de m'y promener. Chaque matin, j'emprunte la promenade qui longe la Savoureuse pour me rendre à mon travail. Ce</p>

			<p>matin, j'essayais de m'imaginer à la lecture du rapport sur les préconisations pour l'aménagement de la rivière et ses berges ce que ca pourrait donner...</p> <p>La promenade actuelle me plaît beaucoup, je ne pense pas que les Belfortains et a fortiori les visiteurs ou autres vacanciers de passage aient besoin d'autre chose. Ils ne viendront pas non plus exprès à Belfort pour découvrir « l'exceptionnel » cheminement piétonnier le long de notre petite rivière, soyons réalistes.</p> <p>Alors OUI aux interventions nécessaires pour restaurer et améliorer la qualité écologique de la rivière, le rétablissement de la continuité piscicole et sédimentaire, la lutte contre les pollutions diverses telles que l'écoulement des eaux usées, les rejets divers et variés...).</p> <p>Et NON, à l'aménagement de promenade basse ou haute à coût exorbitant ! La promenade et la piste cyclable existantes sont parfaitement fonctionnelles et bucoliques. Aux coûts de destruction / construction / aménagement viendront s'ajouter des coûts d'entretien supplémentaires (incivilités, nettoyage après les crues etc). Qui plus est, dans le lit de la rivière quelle vue aurons-nous ?! En tout cas pas celle – dégagée, arborée et fleuries – dont nous jouissons actuellement ! Je ne parle pas de l'abattage d'une centaine d'arbres dont certains sont centenaires !</p> <p>Il est nécessaire effectivement de se mettre en conformité avec le SDAGE et la Loi sur l'Eau mais dans un contexte budgétaire contraint, nos représentants au sein de la municipalité et des collectivités (que nous avons élus !) doivent être encore plus garants de l'utilisation avec sobriété de nos deniers publics ! Arrêtons de pondre de grands projets inutiles !</p>
138	vendredi 09 février 2018 12:34:43	L.BERTEAUX	<p>Berges Savoureuse</p> <p>Si la renaturation et la restauration de la continuité écologique de la rivière ne suscite pas de contestation de la part de la population il n'en est pas de même du projet de construction d'une promenade dans la Savoureuse dont l'utilité publique ne m'apparaît absolument pas à la lecture du dossier. J'estime par ailleurs que bilan coût-avantages est très défavorable à ce projet.</p> <p>Les élus sortiraient grandis en l'abandonnant à l'issue d'une enquête publique qui démontre bien que la majorité des belfortains n'en veut pas . Par ailleurs, je m'interroge sur la capacité juridique de la ville à porter ce dossier alors que la compétence gestion des milieux aquatiques relève de l'agglomération depuis le 1er Janvier 2018. Je relève qu'à aucun moment le conseil d'agglomération n'a eu à se prononcer sur le projet</p>

			<p>proposé, pas plus que sur son budget, et qu'il n'a confié aucun mandat à la ville de Belfort alors que celle ci apparaît comme maître d'ouvrage dans le dossier.</p> <p>Je m'étonne qu'on engage des travaux d'une telle importance alors que le Plan de Prévention des Inondations est en cours de révision et qu'on est en droit de supposer qu'il pourrait reclasser en zone U1 (remblais interdits) toute la partie de la promenade située entre le pont Carnot et le pont Richelieu. Je relève enfin que la ville n'est pas propriétaire de l'ensemble des berges, notamment rue Gaulard, en face de l'immeuble de la MACIF, et qu'il faudra bien qu'elle justifie de l'utilité publique de son projet si elle veut exproprier les riverains qui sont propriétaires de la moitié du lit de la rivière.</p>
139	vendredi 09 février 2018 13:52:12		<p>Aménagement des berges de la Savoureuse</p> <p>Monsieur,</p> <p>Utilisant au quotidien la promenade en place, en tant que cycliste et piéton, je suis opposé à ce projet dans sa forme actuelle: dangereux pour le cycliste, non justifié car une promenade piétonnière et cyclable existe déjà, et d'un coût exorbitant.</p> <p>Il serait préférable d'améliorer le cheminement existant et d'embellir le cours de la rivière.</p> <p>Cordialement</p>
140	vendredi 09 février 2018 15:27:21	bencetti P	<p>projet les berges de la Savoureuse</p> <p>Je ne suis pas favorable a ce projet trop coûteux. Je suis cycliste et j'emprunte régulièrement la promenade Mitterrand qui est déjà très agréable et nous fait traverser toute la ville.</p> <p>18 M€ l'inutilité de la dépense qui va coûter aux contribuables ensuite vu les nombreuses inondations elles seront inutilisables et il faudra les fermer une partie de l'année. il me semble que l'argent public pourrait être dépensé autrement</p>
141	vendredi 09 février 2018 15:30:32	Bencetti P	<p>berges de la Savoureuse</p> <p>Je ne suis pas favorable à ce projet trop coûteux. Je suis cycliste et j'emprunte régulièrement la promenade Mitterrand qui est déjà très agréable et nous fait traverser toute la ville.</p> <p>18 M€ l'inutilité de la dépense qui va coûter aux contribuables ensuite vu les nombreuses inondations elles seront inutilisables et il faudra les fermer une partie de l'année.</p> <p>il me semble que l'argent public pourrait être dépensé autrement</p>

142	vendredi 09 février 2018 16:30:25	Faller Annabelle	enquête publique relative aux berges Savoureuses je manifeste mon opposition au projet d'aménagement des berges de la Savoureuse
143	vendredi 09 février 2018 16:43:31	Mathieu Bourcey	<p>aménagement des quais de la Savoureuse... ET LES CYCLISTES?</p> <p>Bonjour, habitant à Valdoie, j'utilise quotidiennement l'actuelle piste cyclable qui longe la savoureuse pour me rendre en centre-ville. J'ai franchement l'impression que les cyclistes sont les grands oubliés de ce projet, le projet me semble rendre la piste cyclable encore plus discontinue et chaotique pour atteindre le centre-ville à vélo. Non seulement il n'améliore rien, mais il empire la situation !</p> <p>Pont du Magasin : actuellement la traversée à vélo est assez dangereuse, il m'arrive très fréquemment de me faire griller la priorité par les voitures qui viennent du nord et tournent à droite. Vos services savent probablement que c'est un endroit dangereux, ne pourrait-on pas faire commencer la promenade (incluant la voie cycles) plus au nord, et la faire passer sous ce pont ? cela éviterait aux cyclistes (et piétons) ce carrefour.</p> <p>Pont Clémenceau : la traversée en 2 fois actuelle est franchement pénible, et quand j'ai mon enfant dans la remorque derrière le vélo, c'est carrément stressant car dangereux : la plateforme entre les voies des bus et celles des voitures est trop courte, on dépasse avec une remorque. Et le temps d'attente des feux est bien trop long... => POURQUOI LES CYCLISTES NE PEUVENT-ILS PAS AUSSI PASSER SOUS LE PONT CLEMENCEAU?</p> <p>-Square du Souvenir : je ne discerne pas de vraie piste cyclable sur les plans que j'ai trouvés. Sur le plan masse général, je ne vois toujours pas de solution pour le problème du square qui est fermé la nuit , c'est-à-dire très tôt en hiver. ON FAIT COMMENT EN VELO QUAND ON VIENT DU SUD, UNE FOIS LE SQUARE FERMÉ ???</p> <p>Et d'une manière générale :</p> <ul style="list-style-type: none"> -la piste cyclable à mi-hauteur (quand il y en a une...) ne me semble pas assez large pour se croiser à vélo. -ce projet rajoute plein de cages d'escalier pour les accès piétons, ça fait autant d'obstacles à contourner à vélo, avec le risque de collision avec les piétons qui en sortent juste. Cordialement

144	vendredi 09 février 2018 16:48:19		<p>Enquête publique aménagements de la savoureuse : ET LES CYCLISTES??</p> <p>Bonjour, habitant à Valdoie, j'utilise quasi-quotidiennement l'actuelle piste cyclable qui longe la savoureuse pour me rendre en centre-ville. J'ai franchement l'impression que les cyclistes sont les grands oubliés de ce projet, le projet me semble rendre la piste cyclable encore plus discontinue et chaotique pour atteindre le centre-ville à vélo. Non seulement il n'améliore rien, mais il empire la situation !</p> <p>Pont du Magasin : actuellement la traversée à vélo est assez dangereuse, il m'arrive très fréquemment de me faire griller la priorité par les voitures qui viennent du nord et tournent à droite. Vos services savent probablement que c'est un endroit dangereux, ne pourrait-on pas faire commencer la promenade (incluant la voie cycles) plus au nord, et la faire passer sous ce pont ? cela éviterait aux cyclistes (et piétons) ce carrefour.</p> <p>Pont Clémenceau : la traversée en 2 fois actuelle est franchement pénible, et quand j'ai mon enfant dans la remorque derrière le vélo, c'est carrément stressant car dangereux : la plateforme entre les voies des bus et celles des voitures est trop courte, on dépasse avec une remorque. Et le temps d'attente des feux est bien trop long... => POURQUOI LES CYCLISTES NE PEUVENT-ILS PAS AUSSI PASSER SOUS LE PONT CLEMENCEAU?</p> <p>-Square du Souvenir : je ne discerne pas de vraie piste cyclable sur les plans que j'ai trouvés. Sur le plan masse général, je ne vois toujours pas de solution pour le problème du square qui est fermé la nuit , c'est-à-dire très tôt en hiver. ON FAIT COMMENT EN VELO QUAND ON VIENT DU SUD, UNE FOIS LE SQUARE FERMÉ ???</p> <p>Et d'une manière générale :</p> <ul style="list-style-type: none">-la piste cyclable à mi-hauteur (quand il y en a une...) ne me semble pas assez large pour se croiser à vélo.-ce projet rajoute plein de cages d'escalier pour les accès piétons, ça fait autant d'obstacles à contourner à vélo, avec le risque de collision avec les piétons qui en sortent juste. <p>Cordialement Mathieu Bourcey</p>
-----	--------------------------------------	--	---

145	vendredi 09 février 2018 17:20:25	Zimberlin renaud	Savoureuse Pas d accord avec le projet.
146	vendredi 09 février 2018 18:18:03	BRUN-VAUNIER danielle	Les rives de la Savoureuse Ces rives qui ont fait l'objet d'un encaissement pour la sécurité des riverains doivent rester ainsi. Les rives sont déjà bordées de promenades. Laisser la rivière aux canards!! Et laisser l'eau libre de couler: Ce projet pharaonique est de nature à mettre les finances de la municipalité à mal. De plus, il est indécent au regard de la situation des habitants de Belfort et de la France,les pauvres sont désormais légion.
147	vendredi 09 février 2018 18:28:19		projet aménagement Savoureuse Un projet inutile car deux promenades existent déjà. Un coût exorbitant de 18 M€. Un cheminement dans un canal sans vue, le long de murs humides.
148	vendredi 09 février 2018 19:03:39		Non à l'aménagement des berges de la Savoureuse Je suis tout à fait contre ce projet d'aménagement qui est extrêmement couteux et dont l'intérêt me semble assez faible. Est-ce que l'avis des citoyens a été pris en compte ? On est en droit de se poser la question. En effet Belfort dispose déjà de nombreux aménagements pour les piétons et vélos. Je pense qu'il serait préférable de dépenser de l'argent public pour entretenir l'existant, égayer le centre ville, et faire en sorte que les voiries et trottoirs de Belfort soient propres et accueillants.
149	vendredi 09 février 2018 19:10:23	Noelle Da Col	enquête publique 02/2018 berges de la Savoureuse la dépense de ce projet est exorbitante pour 1km100 de promenade discontinue (qui perd son caractère initial de promenade) dont l'accès pour les handicapés et pour le moins ubuesque . L'intérêt s'est vu amoindri au fil des mois entre la présentation du projet aux habitants de Belfort et le dossier final , d'où ma désapprobation en tant que citoyenne ; la ville se paupérisant à grande vitesse je pense que des priorités s'imposent : développement du secteur économique, réhabilitation des logements etc .. la maintenance est elle aussi exorbitante etpour longtemps .

150	vendredi 09 février 2018 21:21:55		<p>berge de la savoureuse</p> <p>je suis contre ce projet enfin je dirai plutôt cette gabegie publique digne des anciennes émissions "l'argent public gaspillé"</p> <p>Comment pouvons nous déverser des tonnes de bétons dans cette rivière, dégrader l'environnement en décapitant une centaine d'arbres, détruire les murs en grès rose pour créer un amphithéâtre inutile. Non Mr l'empereur de Belfort nous n'avons pas besoin de votre projet. Notre ville mérite d'autres embellissements qui je n'en doute pas sauront attirer NOS IMPÔTS</p> <p>comme par exemple remettre en état nos chaussée (route ou piétonnes)</p>
151	vendredi 09 février 2018 21:51:18	Philippe	<p>Je suis contre ce projet de promenade dans la Savoureuse qui à mon avis est parfaitement inutile, deux belles promenades existant déjà sur les quais hauts. D'autant plus que ce petit caprice du maire de Belfort, va coûter au contribuable belfortain, environ 18 M€.</p> <p>Petite visite guidée après 3 ans de travaux qui auront généré passablement de nuisances aux riverains mais aussi aux Belfortains qui avaient l'habitude de longer la Savoureuse soit à pied ou en vélo.</p> <p>Imaginons une personne qui décide de faire cette promenade. Elle prend sa voiture et va se stationner sur le parking près du marché Fréry. C'est une drôle d'idée, car il y a tellement mieux à faire en allant à l'étang des Forges, au Malsaucy ou même tout près en suivant la promenade le long de la Savoureuse en amont du pont du Magasin.</p> <p>Donc notre personne descend de voiture, traverse la route et commence la promenade en constatant que les magnifiques arbres qui bordaient la rivière ont disparu. Cela commence mal. Puis une fois la descente à la rivière effectuée, notre promeneur se retrouve rapidement sous le pont Clémenceau. Plus de 30 m à effectuer sous le tablier du pont à moins de 2 m de hauteur ! La vue est plus que limitée et il lui tarde de sortir de ce tunnel un peu stressant pour retrouver la rivière. Pas de chance, la Savoureuse est côté quai Vallet à plus de 20 m. Nous sommes en été et le débit de la Savoureuse est très faible. Les prévisions climatologiques annoncent des étés de plus en plus secs, cela ne s'arrangera sans doute pas ! Notre piéton continue donc sa promenade et il aperçoit la rivière à proximité du cheminement après la passerelle des Lettres. Pas de chance, au bout de quelques dizaines de mètres, il faut déjà remonter pour rejoindre le pont Carnot. Et oui, la promenade n'est pas continue du pont du Magasin jusqu'au pont Richelieu !</p>

			<p>Enfin notre visiteur n'est pas mécontent de retrouver le quai haut. Au moins la vue est large et on a quelque chose à voir. Puis c'est la redescente dans la rivière après le quai Foch en passant par le trou que la ville a été obligé de faire pour permettre à tout le monde de descendre dans la Savoureuse. Et là grosse déception. Au lieu des belles images qu'il avait pu voir dans les publicités de la ville qui vantaient le projet au sortir de l'amphithéâtre, comme ils l'appellent joliment, ce ne sont que graviers, sables, galets qui progressivement, sont envahis par des orties et autres mauvaises herbes ... Et là notre promeneur commence à trouver le temps long. A sa gauche, un mur de quai de plus de 4 mètres de haut et à sa droite, un no man's land d'alluvions, la rivière se situant en rive droite, bordée par un autre mur de quai. Et il faut continuer à marcher pour atteindre la sortie de ce foutu canal, où il n'y a rien à voir en dehors de ces murs de quai. Ils sont en grès des Vosges, certes, mais au bout d'un moment ça lasse quand même. Il passe sous le pont Denfert Rochereau qui présente une belle architecture mais on la voit aussi bien depuis le haut des quais. Puis c'est le passage sous la passerelle Gambetta, très aérienne et avec soulagement il entrevoit la fin de cette déambulation monotone et un peu "tristoune" avec la remontée juste avant le pont Richelieu. Après encore 2 virages en épingle, ce "visiteur" de la promenade de la Savoureuse jure que plus jamais on ne l'y reprendra.</p> <p>Heureusement il n'est pas obligé de faire le parcours en sens inverse. Il peut revenir chercher sa voiture, en passant par le quai Schwob où il peut admirer les magnifiques sophoras en rive droite tout en déplorant ceux qui ont coupé en rive gauche. Il longe ensuite le square du Souvenir. Il peut profiter d'une vue magnifique sur ce square apprécié des Belfortains depuis lequel on peut apercevoir le château mais aussi en rive droite le magnifique bâtiment de la MAT bordé au nord par le jardin du 700 ième. Depuis le quai Foch, il peut profiter d'une jolie vue sur la place Corbis et du Théâtre. Il regrette amèrement la disparition du plan d'eau en aval du pont Corbis dans lequel se miraient les arches du pont et les façades colorées des immeubles haussmanniens en rive gauche. Il regrette tout autant la disparition des jets d'eau qui faisaient la fierté de Belfort au même titre que son lion ou le square Lechten.</p> <p>Puis c'est le quai Vauban qui désormais a été amputé d'une partie de son volume et au milieu duquel une promenade partagée par les piétons et les vélos lui occasionne quelque frayeur. En effet les concepteurs ont eu la mauvaise idée de faire descendre et remonter cette promenade à deux reprises. Comme elle n'est pas large, ça n'est déjà pas très sécurisant, mais avec la vitesse que prennent les vélos c'est encore plus</p>
--	--	--	---

			<p>dangereux ! D'autant plus qu'un muret d'un mètre de hauteur borde cette promenade. Il se demande à quoi les concepteurs de ce projet ont bien pu penser , pour avoir pondu un projet aussi mal foutu. Ah oui, on oubliait de vous dire qu'il a été aussi, quelque peu surpris de la suppression de tous ces arbres qui bordaient la Savoureuse et que l'on a abattu pour permettre la mise en œuvre du cheminement. Il regrette tout autant la disparition au pied des arbres, de ces rosiers aux belles fleurs rosées qui diffusaient leur parfum suave aux beaux jours.</p> <p>La ballade touche à sa fin et notre homme retrouve sa voiture en se disant que tout ça pour 18M€, c'est vraiment du gachis !</p>
152	vendredi 09 février 2018 21:51:18	Clémence	<p>Ma sécurité à vélo</p> <p>Bonjour, J'ai neuf ans et demi. Je passe souvent seule à vélo par la piste cyclable le long de la Savoureuse. J'ai peur de ne plus pouvoir me déplacer seule en sécurité pendant les travaux et quand ce sera fini.</p>
153	samedi 10 février 2018 00:16:36		<p>Rigueur budgétaire pour des projets pharaoniques?</p> <p>Quel est l'intérêt des citoyens à voir financer un tel projet pharaoniques pour la ville de Belfort déjà bien endettée?</p> <p>Le rapport investissement public par rapport au bénéfice pour la population a t-il été bien évalué (en y incluant tous les dérapages budgétaires inévitables dans les travaux financés par l'état)?</p> <p>N'y a t-il pas d'autres priorités pour la ville de Belfort tant au niveau budgétaire qu'au niveau aménagement de la ville (exemple : les pistes cyclables qui sont "décousues")?</p> <p>Encore une aberration de nos politiques qui dépensent sans compter l'argent qui n'est pas le leur et après les impôts ne vont pas encore diminuer! Encore une gabegie telle que l'incinérateur de Bourogne, les canons à neige du ballon d'Alsace, etc... N'y a t-il encore pas eu assez d'exemples de décisions stupides prises par nos politiques dans notre région? Décisions payées par le contribuable.</p> <p>Quand est-ce que nos politiques assumeront au pénal leurs décisions ubuesques? Si nos politiques étaient dans des entreprises privées cela fait belle lurette qu'ils auraient pris la pote!</p> <p>NON à ce projet insensé de berges de la Savoureuse</p>

154	samedi 10 février 2018 00:19:49	Hubert BELZ	<p>enquête publique promenade savoureuse</p> <p>(copie courrier avec photos correspondantes qui sera déposé en mairie)</p> <p>Dans ce dossier d'enquête publique, Il est très difficile de savoir sur quoi exactement est consulté le belfortain. Cela est d'autant plus vrai que le dossier a fortement évolué entre la consultation préalable et l'enquête actuelle, notamment sur le quai Vauban où les promenades sont sorties du lit de la Savoureuse.</p> <p>Par ailleurs, il est surprenant de ne pas trouver un document général portant sur le projet, à l'exception de celui de la consultation préalable qui n'est plus à jour. Les autres documents ne sont que très peu accessibles au public, pas même une coupe complète de l'emprise de façade à façade sur chacune des sections du projet (Vauban et sud Carnot).</p> <p>Il est nécessaire de rentrer dans le mémoire technique, les plans de détail et superposer des vues pour avoir un minimum de compréhension.</p> <p>Si la consultation porte sur le projet de renaturation, il est surprenant que tous les seuils de la savoureuse ne soient pas dans l'étude. En effet ni l'étude, ni le projet n'intègrent le principal seuil qui est à la limite Belfort/Valdoie/Offemont.</p> <p>Je me permets de joindre quelques photos prises lors de la dernière forte crue de début janvier (4 et 5/01) et sur la période actuelle de février, beaucoup plus calme. On perçoit alors une large échancrure sur la partie centrale, qui doit aussi servir de passe à poisson, et 2 passes à poisson sur le côté, l'une est quasi rectiligne en parallèle de l'échelle que l'on voit sur la photo.</p> <p>Si ce barrage n'est pas repris, c'est qu'il a soit été oublié, ce qui est peu probable puisque cela fait depuis 1990 que le traitement de la savoureuse est en cours, soit que son aménagement est satisfaisant et devrait pouvoir s'appliquer en aval de la même façon. Le principe permet de conserver un miroir d'eau en amont et de réduire les travaux.</p> <p>Loin d'intégrer le seuil de l'Arsot, les différents documents indiquent que le projet n'a pas d'incidence amont, ni aval.</p> <p>Cela est d'autant plus surprenant que la technique retenue n'est pas celle de l'échelle à poisson mais d'un arasement complet des seuils, le lit de la savoureuse décaissé sur 1km jusqu'à près d'un mètre, pour être fortement minéralisé ; béton, blocs de pierres... Ceci serait sans conséquences pour l'aval ? Le béton ne laisserait il pas des laitages et quels seront les traitements pour ne pas les retrouver dans l'eau? Les alluvions, sédiments, vases, boues, plantes invasives...seront-ils retirés sans que rien n'échappe aux engins ?</p>
-----	------------------------------------	-------------	---

			<p>Après travaux, le lit de la savoureuse étant fortement descendu, ne sera-t-elle pas sujet à un plus fort déversement sédimentaire de l'amont vers le projet ? Puis par effet cascades, du projet vers l'aval ? Quant à la nappe phréatique, dont il n'est pas fait question dans le projet et qui n'est localisée sur aucun plan, le risque n'est-il pas de l'interconnecter avec le lit de la savoureuse ? Entraînant d'une part un risque sanitaire et d'autre part de voir une bonne partie de l'année la savoureuse disparaître et migrer vers un lit inférieur ; phénomène que l'on trouve régulièrement dans des ruisseaux après des curages mécaniques soutenus. Ce qui amènerait la disparition du poisson et ferait du lit de la savoureuse une friche urbaine.</p> <p>En ce qui concerne la promenade de la savoureuse qui nécessite non plus un curage de la savoureuse, tel que précisé dans les conclusions des 10 ans d'études qui faisaient suite à la crue de 1990, mais :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> des affouillements sur 20 à 80cm dans le lit de la rivière, <input type="checkbox"/> la destruction complète des seuils, <input type="checkbox"/> la disparition de près d'une centaine d'arbres et d'une continuité architecturale et d'espaces verts, <input type="checkbox"/> l'arasement quasi total d'un mur de quai en grès sur Vauban, <input type="checkbox"/> la perte d'une promenade spacieuse et d'une piste cyclable en bordure de quais à hauteur des commerces, <input type="checkbox"/> le sacrifice de 2 parkings en épi, <input type="checkbox"/> le changement de 2 passerelles, qui n'ont que pour seul défaut de ne pas permettre un passage piéton pour la promenade <input type="checkbox"/> le renforcement des pieds de quais et des piles de ponts qui auront été fragilisés par les affouillements.. <input type="checkbox"/> <p>Le tout pour laisser place à 2 promenades inondables, ne donnant aucune perspective au passant sur la ville et ses commerces...</p> <p>Que dire ? Rien, sinon que c'est un projet décalé de la situation économique locale, avec beaucoup d'interrogations sur nos sites industriels, des commerces qui continuent à fermer. Mais aussi un nouvel endettement qui représente à lui seul l'équivalent d'une année de budget d'investissement ou 5 années de maintenance, sans en connaître le cout final, puisque</p>
--	--	--	--

			<p>celui-ci évolue au gré du temps; pas plus que son cout de maintenance, ce dernier n'étant pas budgété dans le projet.</p> <p>Cette promenade n'amène que des questions :</p> <p>Au-delà du chantier et de l'investissement pour une nouvelle carte postale au cout exorbitant (15 M€ HT, 2 fois la place d'armes et les rues adjacentes) et très destructrice pour Belfort (disparition du miroir d'eau, des jets, de la cohérence des quais de la savoureuse), quel en est l'intérêt économique et commercial ? Quelles sont les retombées économiques attendues ? Qui apporte les garanties sur l'ouvrage après travaux, notamment piles de ponts et murs de quais ?</p> <p>Ces ouvrages en zone inondable peuvent-ils être couverts par des assurances ?</p> <p>La destruction du mur du quai Vauban, pour laisser place à une architecture hétérogène en escaliers couplée à la réduction de l'espace public entre la savoureuse et les façades de près de 9m sur 20, ne fragiliseront ils pas l'étanchéité de l'habitat et des caves ?</p> <p>Quelle preuve en est donnée et quelle garantie pour les riverains ?</p> <p>Les bassins d'écrêtement des crues en amont auront-ils une autre fonction que celle prévue initialement, exemple régulation du niveau d'eau en bordure de promenade par tout temps ? Si oui,</p> <p>qui en aura la charge et pour quel cout de fonctionnement estimé ?</p> <p>Quel urbaniste a accompagné le projet ? Y-a-t-il eu concours, combien de candidats... ?</p> <p>Urbaniste et cabinets d'études se sont-ils appuyés sur les conclusions d'étude de la savoureuse menée en son temps par l'état et le département ? Pourquoi ne pas se limiter au curage tel que mentionné ?</p> <p>Après le grenelle de l'environnement, la lutte contre réchauffement climatique, les PLU« grenellisés »..., quelles surfaces perméables (végétalisées ou non) et imperméables intègrent le projet, qu'en sera-t-il à terme ? idem pour les arbres.</p> <p>Gestion des travaux : si les documents donnent la durée des travaux, ils ne précisent que peu de choses pour riverains et commerces, partant du principe qu'une voie serait toujours libre.</p> <p>Ce qui est surprenant, c'est que la concertation avec les riverains et commerces n'ait pas déjà commencé, alors que le chantier pourrait débuter dès le printemps 2018.</p> <p>Quid des stationnements sur le domaine public et des accès aux garages et parkings privés ?</p> <p>L'organisation sera certainement à l'image des sondages en cours. Pour exemple; une 1ere interdiction est mise en place sur voirie peu avant les fêtes de fin d'année. Les commerçants inquiets interpellent la ville, les travaux sont repoussés. Pendant les soldes cela reprend, tout d'abord sur le quai Vauban même, puis dans l'enfilade, les</p>
--	--	--	---

		<p>interdictions de stationnement fleurissent sur la voirie, pour les 7 et 8 février, au droit des commerces. Ces sondages devant les commerces ont-ils eu lieu aux dates dites ? Si oui, ne pouvaient-ils pas attendre au 20 février, date de la fin des soldes ? Enfin le montage qui est soumis est incompréhensible : la ville semble être maître d'ouvrage, elle soumet le projet à enquête publique y adjoint un prévisionnel avec des dépenses, pour qui ? Des recettes pour qui ? Une autre pièce du dossier, qui est une convention état/Grand Belfort. Pas de délibération, ni convention dans le dossier pour lier les 2 collectivités. Un seul lien véritablement établi, M. Meslot Maire et Président du Grand Belfort. Qu'en est-il réellement ; qui paie, qui perçoit les compensations d'état, qui sera maître d'ouvrage ?</p> <p>Je me permets encore de joindre quelques photos pour situer les choses. Celles de la passerelle des arts lors de la dernière crue janvier 2018, la savoureuse tangente la poutre.</p> <p>L'approche sécurité avec la sécurisation du parcours piéton/vélo sous le pont Caragliano, donc à quelques mètres du stade Serzian, en période de crue toujours 3/4 janvier 2018 (cela promet pour la future promenade et la sécurité des passants et des enfants)</p> <p>Quelques photos supplémentaires de cette crue le 5/01/2018 pour positionner le projet dans le lit</p> <p>Imaginons où seront les promenades</p> <p>Je n'imagine même pas l'aval du pont Carnot où la promenade est dans le lit de la rivière, avec une forte réduction. Particulièrement sur la remontée de la promenade au sud, côté Gambetta ; c'est une réduction de section sur la hauteur du quai, ce qui représente sur les plans non cotés une perte d'environ 20% sur la section. La compensation de cette perte nécessiterait des fouilles monumentales, non prévues à ce jour. C'est notamment pour cela que le projet est sorti du lit en amont du pont Carnot, côté quai Vauban. La seule compensation trouvée étant de raboter le quai sur 9m.</p> <p>Quant à l'environnement du projet qui pourrait apporter de légères compensations, les derniers travaux de la ville de Belfort ne vont pas en ce sens.</p> <p>Je citerai par exemple la moitié des pavés de l'avenue Jean Jaurès qui ont été remplacés par un revêtement bitumineux, et cela devrait continuer.</p> <p>Mise au noir complet du giratoire Dreyfus-Schmidt/Metz Juteau, idem pour la cible devant l'arsenal....., tout passe au noir. De même sur les projets urbains et pour</p>
--	--	---

			<p>exemple les futurs immeubles de l'ancien hôpital qui seront alignés sur Jaurès, faisant disparaître l'espace de respiration actuel devant le bâtiment Levy Grunwald, une cession de terrain pour un parking privé aux abords de l'ENM..., l'urbanisation va bon train.</p> <p>Au final je suis tout à fait défavorable au projet de promenade et réservé sur la solution retenue pour la renaturation qui minéralise, fragilise la rivière et son environnement. Je pense que M. Meslot et ses élus jouent avec le feu. L'impact du réchauffement climatique reste une inconnue et la crue de début janvier n'est qu'un avertissement.</p> <p>Pourquoi tant de précipitation alors que le PPRI n'est que provisoire, sa révision est toujours en cours, que nous n'avons pas de véritable recul sur les bassins de rétention, que la crue de référence retenue est celle de 1990 minorée, parce que nous n'aurions pas de trace de la centennale de 1907, rien sur la millénale qui reste une hypothèse des PPRI..... Cela fait beaucoup de données qui ressemblent à des inconnues. De telles données modélisées donnent elles un résultat fiable ?</p> <p>Une semaine de crue en janvier et ce sont des tonnes d'alluvions déposés en aval du pont Clémenceau, coupant la rivière en 2, était-ce prévisible ? Que dit le ou les modèles sur le sujet ?</p> <p>Il n'est jamais trop tard pour abandonner un projet coûteux et inutile. De reporter l'investissement par exemple sur l'entrée sud de Belfort (fg de Besançon, Montbéliard), l'amélioration de la promenade actuelle et l'aménagement du quai Vallet, la place de la République.....</p>
155	samedi 10 février 2018 00:24:17		<p>Rives de la Savoureuse</p> <p>* Le projet est présenté par la Ville de Belfort. Mais maintenant c'est la Communauté d'agglomération du Grand Belfort qui est compétente en matière de milieux aquatiques et de lutte contre les inondations. Est-ce normal ?</p> <p>* Le schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau dont dépend le bassin de la Savoureuse préconise de préserver et de restaurer le fonctionnement naturel des milieux aquatiques et des zones humides.</p> <p>Vouloir faciliter le passage des poissons et le transit des sédiments correspond certainement à cet objectif.</p> <p>A l'inverse, vouloir construire un chemin public en béton dans le lit même de la rivière me paraît contraire aux objectifs imposés par le schéma directeur.</p>

			<p>* Les nuisances dues aux travaux seront nombreuses et vont s'étaler sur une longue période. Les Belfortains devront subir le bruit des engins, les vibrations et la poussière, les rotations des camions chargés de déblais et remblais. Le risque de coupures de réseaux existe (eau, électricité, gaz). Un établissement scolaire comptant plusieurs centaines d'élèves se trouve en bordure de rivière près du pont Clémenceau. Les conditions de travail seront certainement très mauvaises.</p> <p>Les travaux prévus ne présentent aucune garantie d'amélioration de la protection de Belfort contre les crues de la Savoureuse. L'aménagement envisagé, faisant plus appel au génie civil qu'au génie écologique, est une fausse bonne idée. Il serait préférable pour l'environnement, mais aussi pour les conditions de vie des belfortains qui disposent déjà de nombreux lieux de détente, de ne pas autoriser ces travaux.</p>
156	samedi 10 février 2018 09:29:28	Milly Pascale	<p>Réaction au projet d'aménagement des berges de la Savoureuse</p> <p>Je ne suis pas favorable à un projet démesuré. Le programme n'est pas fondé sur des objectifs écologiques, économiques, politiques, et esthétiques réels. Souhaiter le frêt des saumons est-il sensé ? Creuser un lit de rivière, abattre des arbres, provoquer des risques d'inondations et d'effondrement plutôt que nettoyer, aménager tout le cours d'une rivière est -ce vraiment sensé ? des millions, 8 ou 18 , on ne sait pour 980 mètres de promenade est -ce raisonnable ? Créer des travaux qui provoqueront de nouveau la fermeture des commerces de proximité est insupportable. Supprimer des places de parking de logements pour quelques jours de promenade pose question. J'espère lire un autre geste politique, un geste esthétique et social où une ville, des hommes, un environnement auront leur place. Tels des espaces mobiles, beaux, utiles, accessibles à tous lors des événements politiques, commerciaux, culturels, voire sociaux de Belfort. Un tissu urbain original, à créer, pour l'urgence ou le quotidien, belle marque d'appartenance, de démocratie et de cohésion sociale et politique.</p> <p>Pascale Milly</p>
157	samedi 10 février 2018 11:00:16	Daniel FEURTEY	<p>Questionnement Maire de DANJOUTIN</p> <p>Le maire de DANJOUTIN souhaite partager les interrogations suivantes dans le cadre de l'enquête publique - Aménagement des berges de la Savoureuse (maître d'ouvrage : Mairie de BELFORT).</p>

			<p>Située immédiatement en aval de la ville de Belfort et partageant la continuité de la Savoureuse à l'issue des travaux envisagés, un questionnement certain existe face à l'ampleur du projet de la ville de Belfort.</p> <p>1°) Renaturation de la rivière Cet aspect très positif du projet porté par le GRANF BELFORT dans le cadre de la compétence GEMAPI est très important pour la faune et la vie des zones humides liées à la rivière. Concernant la faune piscicole, il est essentiel que les travaux prévus d'augmentent pas les conséquences des périodes de plus en plus nombreuses d'étiage de la rivière, notamment par des ruptures de ruissellement de la rivière. En effet, lors du dernier incident grave de la station de dépollution des eaux en 2015, l'absence d'oxygénation de la rivière du fait de l'inefficacité de la station d'épuration a entraîné la perte considérable de poissons car ceux-ci, pris au piège, ne pouvaient pas remonter le lit de la rivière à la recherche d'oxygène. L'importance de réussir, grâce aux travaux de renaturation, à maintenir la continuité en eau suffisante permettant à la faune piscicole de survivre est essentielle.</p> <p>Question 1 : Les travaux de maçonnerie prévus aux rives de la rivière sur les quais et sur certains ouvrages (tel qu'indiqués sur le document aménagement berges aval) ne risquent-ils pas de créer des ruptures hors d'eau en période d'étiage et sécheresse ?</p> <p>Question 2 : la renaturation d'une rivière passe par le réemendement des rivières pour étaler leur cours. Le projet prend-il en compte cette nécessité en amont et aval de la zone des travaux anticipant sur un coût éventuel ?</p> <p>2°) Risques d'inondation Dans la pièce 5 du dossier d'évaluation des incidences Natura 200 est affirmé la réduction des secteurs où les eaux stagnent avec une dynamique fluviale améliorée avec circulation des eaux et transit sédimentaire (p14 – disposition 5B04). Ce point fait écho aux principales préoccupations de la municipalité de Danjoutin : les inondations. Le dossier fait apparaître le choix de creuser profondément le lit mineur de la rivière entraînant de forts volumes de matières sur la durée des travaux puis sur une période certaine avant stabilisation de la rivière.</p> <p>Question 3 : a-t-on connaissance des réels volumes estimés venant se déposer en aval de la rivière sur DANJOUTIN ? Il apparaît que l'intervention dans le lit mineur de la Savoureuse va faire apparaître les bases des quais actuels d'où nécessité de maçonner ou renforcer par agglomérats les</p>
--	--	--	---

		<p>bases des quais et les piliers des ponts.</p> <p>Question 4 : la canalisation de la rivière étant renforcée, la montée des eaux en cas de crue exceptionnelle brutale ne va –t-elle pas être accélérée ?</p> <p>L'étude hydraulique expose ses conclusions en tenant compte de la crue centennale de 1990. Danjoutin s'est vue à l'époque touchée de manière très grave au niveau de l'hôtel IBIS, élément important de l'économie locale. Depuis 1990, de nombreux aménagements ont été réalisés juste en aval du pont du général de Gaulle pour les cinémas des quais et le centre commercial Leclerc. Pour ce dernier d'ailleurs, une passerelle a été construite entre le parking et les espaces de vente, enjambant la savoureuse et ayant fait l'objet de contraintes de hauteur lors de sa réalisation.</p> <p>Question 5 : Ces nouveaux aménagements ont-ils été suffisamment pris en compte dans le cas de toutes les modifications effectuées en amont sur Belfort ?</p> <p>Conclusion</p> <p>Les conséquences de travaux entraînant le renforcement d'une canalisation de rivière sont aujourd'hui parfaitement connues. Les agences de l'eau, l'ONEMA et les services de l'état rappellent en permanence les éléments suivants :</p> <p>Une crue est un phénomène naturel caractérisé par une montée plus ou moins brutale du niveau d'un cours d'eau. Elle se traduit par l'augmentation de son débit: le courant est alors plus fort.</p> <p>Une inondation est une submersion (rapide ou lente) d'une zone pouvant être habitée. C'est le débordement des eaux lors d'une crue. L'inondation caractérise le dommage causé du point de vue de l'homme.</p> <p>L'aléa inondation (faible, moyen ou fort) caractérise, à un endroit donné, l'intensité de l'inondation : sa hauteur, sa vitesse, sa durée, la probabilité qu'elle se produise.</p> <p>L'enjeu caractérise les biens, les activités économiques ou les êtres humains situés en zone inondable qui risqueraient d'être affectés en cas de crue.</p> <p>Le risque est évalué en croisant, sur un secteur donné, l'aléa et les enjeux.</p> <p>Nous avons dans le cadre de nos échanges avec notre commune jumelée de Leinzell en Allemagne eu connaissance des conséquences graves d'aménagements réalisés sur la rivière REMS à Schwäbisch Gmund (Ostalb) ayant amplifié les conséquences d'une crue.</p> <p>Tous les efforts pour minimiser voire réduire les actions sur le lit de la Savoureuse me paraissent indispensables.</p> <p>Le samedi 10 février 2018-02-10 Daniel FEURTEY Maire de Danjoutin</p>
--	--	---

158	samedi 10 février 2018 11:21:28	Hélène Sondermeijer	<p>Un itinéraire cyclable de qualité menacé</p> <p>Bonjour</p> <p>J'ai compris que la loi impose de refaire le lit de la Savoureuse.</p> <p>J'ai vu que cela représente une petite partie seulement du budget du projet présenté. S'il y a de gros travaux (gros investissement d'argent, et de temps : deux ans et demi) je voudrais être sûre que les zones concernées par ce projet vont bien faire l'objet d'une amélioration pour tous les usagers.</p> <p>Je me déplace presque tous les jours à vélo en utilisant l'axe cyclable nord sud appelé Promenade François Mitterrand. J'utilise un vélo équipé d'une remorque (longueur >3m), et je suis la plupart du temps accompagné d'un ou plusieurs de mes enfants, cyclistes autonomes (ni roulettes ni attelage) à partir de l'âge de 3 ans.</p> <p>Dans la situation actuelle il y a quelques points noirs mais circuler le long de la Savoureuse à vélo est assez agréable, pratique et fluide. Les points noirs sont : les voitures s'engageant sur le Pont du Magasin pendant la traversée cyclo-piétonne, la traversée en deux temps avec îlot central étroit et frôlé par les véhicules, la passerelle Gambetta glissante selon météo, le tronçon du Square du Souvenir accessible seulement 9 à 16h sur 24 selon saison. La cohabitation avec les piétons est parfois inconfortable mais la largeur de l'itinéraire partagé cycles&piétons, suffisante presque tout au long de l'itinéraire, la rend possible.</p> <p>J'ai regardé attentivement le projet présenté, et j'ai quelques points d'interrogation.</p> <p>Du nord au sud :</p> <p>Le premier accès nord à la promenade basse est présenté avec une rampe qui descend près du Pont du Magasin. Je n'ai pas compris où est prévu le passage de la piste cyclable (obligatoire) à cet endroit. L'espace disponible présenté hors rampe est de 2m. Rencontrer d'autres cyclistes ou des piétons y serait dangereux.</p> <p>Après le pont Clémenceau il est prévu une promenade cyclable en deux parties avec descente et remontée, deux fois, par des pentes à 4 %. C'est probablement plus joli vu du ciel ou vu d'en face. Mais quel attrait peut présenter un parcours à dénivelés artificiels le long d'un cours d'eau en centre ville ? Pour un vélo même modérément chargé, pour un enfant cycliste ou tout autre usager de la bicyclette pas particulièrement sportif, c'est éprouvant. Largeur présentée 2,50m de mur à mur, recommandation CERTU/CEREMA 2,50m minimum pour une piste cyclable double-sens, 3m minimum si murs.</p>
-----	------------------------------------	---------------------	---

			<p>D'après les plans l'itinéraire cyclable contourne plusieurs éléments par des virages à 90°C sans élargissement de voie : rampes et escaliers d'accès à la promenade basse, accès passerelle... Les sinuosités sont impraticables pour tout vélo spécial : vélo cargo, vélo avec remorque, tandem... déjà nombreux à l'heure actuelle. Croiser d'autres usagers dans ces sinuosités, même à vélo ordinaire, est périlleux.</p> <p>Le projet présente une voie piétonne basse, inondable ; il est probable qu'en période estivale la proximité avec le lit de la rivière expose aux nuisances olfactives habituelles des zones humides exposées à la chaleur. Quelle peut être l'attractivité réelle d'un parcours piéton peu accessible (stationnements rares ou distants, arrêts de bus inexistantes au niveau des extrémités) et souvent inaccessible ou désagréable (inondable environ 100 à 150 jours par an, fortes chaleurs et faible débit exposant aux effluves nauséabonds 20 à 50 jours par an) ? En période de crue, y aura-t-il des barrières pour interdire réellement l'accès afin d'empêcher tout risque de chute notamment d'enfants et adolescents ?</p> <p>La suppression de la contrallée pour l'accès aux places de stationnement quai Vauban entre les ponts Clémenceau et Carnot, libère de l'espace. Il pourrait être utilisé pour instaurer deux parcours distincts l'un pour les piétons, l'autre pour les cycles, au niveau existant. Sur ce secteur le projet de promenade basse implique creuser pour élargir le lit de la rivière ; l'espace haut accessible en permanence va être en partie importante détruit pour créer de l'espace bas accessible seulement une partie du temps.</p> <p>Je suis inquiète à l'idée que l'axe majeur du réseau cyclable de Belfort, agréable, plat, séparé des flux motorisés, soit très fortement dégradé pendant les travaux et par la réalisation même du projet. Il est certes encore améliorable, mais présente déjà de grandes qualités en terme de continuité et de sécurité.</p> <p>Je vous remercie de votre lecture que j'espère attentive et bienveillante...</p>
159	samedi 10 février 2018 11:55:01	terliska daniel	<p>projet savoureuse</p> <p>Projet pharaonique... Belfort n'est pas Paris ni Lyon, Bordeaux... et la Savoureuse n'est pas un fleuve.</p>

			<p>Les promenades actuelles permettant une vision périphérique pourraient être améliorées, autant pour les piétons que les cyclistes, tout en renforçant les berges. A Belfort, pendant les mois propices à la promenade, la rivière n'est qu'un mince filet d'eau...et la réalisation d'un quai au bord des cailloux et le long d'un mur me paraît inutile et coûteuse.</p> <p>Avec un projet plus modeste, les Belfortains seraient largement gagnants:</p> <ul style="list-style-type: none">-amélioration durable de leur environnement,- effort financier bien plus raisonnable <p>Daniel Terliska</p>
--	--	--	--